

# LE ROCHER

C'EST LE CHRIST

Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X



BULLETIN ROMAND  
DU DISTRICT DE SUISSE

F S S P X

N°109 :: OCTOBRE - NOVEMBRE 2017





## ÉDITORIAL

Pour Mgr Athanasius Schneider, Vatican II a été un concile pastoral et ses textes devraient

être lus et jugés à la lumière de l'enseignement pérenne de l'Église.

Cette forte prise de position de l'évêque auxiliaire d'Astana (République du Kazakhstan) rappelle très étroitement ce qui a été répété constamment par notre fondateur, Mgr Marcel Lefebvre. (cf. p. 12)

Ce qui fait dire à Roberto de Mattei que « *si le jugement théologique peut être nuancé et compréhensif, le jugement de l'histoire est sans merci et sans appel : le concile Vatican II n'a pas seulement échoué ou a été un échec : ce fut une catastrophe pour l'Église.* »<sup>1</sup>

À la suite de notre fondateur, tout en ayant un grand respect pour le Saint-Père, pour les évêques et pour les cardinaux, nous affirmons la doctrine catholique parce que nous voulons demeurer catholiques. (cf. p. 6)

Car de nos jours, plus que jamais, le monde a besoin de catholiques convaincus qui vivent selon les principes de la foi et soient des exemples. Les principes sont clairs, leur application aux divers cas concrets est généralement délicate, mais si on ne réagit pas, on s'habitue au mal. (cf. p. 22)

abbé Claude Pellouchoud

(1) *Correspondance européenne* – 31/08/2017.

## SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

### PARTIE OFFICIELLE

Lettre du Supérieur de district. . . . . 3

### LA PAROLE DE MGR LEFEBVRE

Je demande à l'Église la foi . . . . . 6

### VIE DE L'ÉGLISE

À propos de Mgr Lefebvre, du Concile et de Mgr Schneider . . . . . 12

Dans notre courrier. . . . . 21

### DOCTRINE

Conduite avec les pécheurs publics . . . . 22

### VIE DE LA TRADITION

Journal de route du district. . . . . 29

Fanjeaux le 4 août 2017 . . . . . 34

L'école *Fleurs de Mai* à Riddes. . . . . 36

### CHAÎNE DU ROSAIRE

Prier pour le Saint-Père. . . . . 39

### PETITE REVUE DE PRESSE

Nouvelles de Suisse et d'ailleurs. . . . . 44

### UNE PAGE D'HISTOIRE DE L'ÉGLISE

Le Portugal après Fatima. . . . . 48

### TÉLÉGRILLES

Découvrez un auteur et son livre. . . . . 56

### AGENDA

Les pèlerinages du district de Suisse . . . . 5

### VIE SPIRITUELLE

Les retraites en Suisse romande. . . . . 58

### LA FRATERNITÉ EN SUISSE :

Les prêtres et les prêtres de la FSSPX. . 59

### HORAIRE DES MESSES pour la Suisse

occidentale . . . . . 60

*Photos* : couverture : professions à Saint-Joseph-des-Carmes (cf. p. 34) ; pp. 29 et 30, ordinations à Écône © Stéphane Benz ; p. 44, Mgr Ribadeau Dumas et Mgr Pontier © Bertrand Guay/AFP.

**Éditeur :** Abbé Pascal Schreiber

**Rédaction :** *Le Rocher c'est le Christ*

Abbé Claude Pellouchoud  
Noviciat Sainte-Thérèse de  
l'E.-Jésus / La Combe 22  
CH - 1922 Salvan  
Tél. +41 (0)27 / 761 21 40  
**Mail :** rocher@fsspx.ch



## LETTRE CIRCULAIRE AUX FIDÈLES DE SUISSE



Bien chers fidèles,

Dans son livre *Mit Zwillingen fing es an*<sup>1</sup>, Lisbeth Burger ne donne pas vraiment une image positive des hommes dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. D'autres sages-femmes de cette époque décrivent des situations analogues. Beaucoup d'hommes manquaient alors de courtoisie, d'empathie et de tact.

Il est vraisemblable que ces manques ont créé un terrain favorable au féminisme qui surgit dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Il voulait libérer les femmes. N'était-ce "que" cela ? Alice Schwarzer, la féministe la plus célèbre d'Allemagne, décrit ainsi ses intentions : « *Nous ne voulons pas qu'une petite part, nous voulons le pouvoir sur les hommes.* » Andrea Dworkin, écrivain recommandé par

Alice Schwarzer, donne l'image des hommes tels qu'elle se les représente : « *La terreur irradie de l'homme, la terreur illumine son être, la terreur est le but de sa vie.* »



Au premier abord, ces deux citations sont effrayantes. Elles expriment pourtant que les féministes considèrent l'homme comme l'ennemi qu'il importe de combattre et de ridiculiser. Arne Hoffmann, défenseur de la virilité masculine, décrivit il y a quelques années

la situation actuelle : « *Les pères sont les parents pauvres dans les films, objets de risée dans les séries télévisées et en partie aussi dans les publicités. Les scènes des comédies et séries donnent un grand retentissement à des hommes stupides, maladroits, peut-être en un mouvement de soumission vis-à-vis du public féminin. Ce qui est aussi frappant dans les publicités, c'est le traitement plutôt brutal subi par les hommes – ils sont piétinés par le taureau, jetés hors de la voiture, doivent manger du fil de fer*

(1) Traduction littérale du titre complet du livre : "Cela a commencé par des jumeaux, récits d'une sage-femme", Weißen Kreuzes Verlag, 1988.

barbelé, se jettent contre des lampadaires, sont traînés par leurs chiens et enfin balayés à l'aide d'un torchon de cuisine. Une telle manière de traiter les femmes serait impensable. »

Combien de temps cela continuera-t-il ?

Plusieurs signes laissent entrevoir l'arrivée d'un tournant dans les prochaines décennies.

Lors du 70<sup>e</sup> Festival du film de Locarno<sup>2</sup>, l'on put « *étonnamment voir beaucoup de films qui abordaient les images de l'homme et des hommes en quête de leur identité* », écrit Markus Tischer<sup>3</sup>. N'est-ce pas l'expression d'une grande insécurité ? Dans ces films, la virilité est définie par le physique et la force : plus il y a de muscles, plus on est homme.

Un vrai renouvellement de la virilité ne se trouve pourtant pas dans les salles de fitness. Je trouve la solution proposée par les cercles évangéliques bien meilleure. Lors de sessions appelées "week-ends de personnalité"<sup>4</sup>

(2) Du 2 au 12 août 2017.

(3) [www.srf.ch/kultur](http://www.srf.ch/kultur) – 09/08/2017.

(4) "Charakterwochenenden". – « *Au travers des "week-ends caractère", le mouvement des Mousquetaires propose aux hommes une nouvelle manière, unique en son genre, de rencontrer Dieu. Au milieu de paysages sauvages à couper le souffle, (les hauts plateaux écossais au printemps ou les montagnes tessinoises en automne), par groupe de 8-10 personnes, les hommes*



des hommes parcourent par petits groupes une région hostile et sauvage. L'aventure dure 72 heures. Dans chaque groupe, les hommes reçoivent des missions qui mettent à l'épreuve leur ingéniosité, leur courage, leur esprit d'équipe, leur endurance et leur caractère. Un sens spirituel est ajouté à ces défis physiques. L'un ou l'autre participant a passé durant un tel week-end du stade d'adolescent à celui d'homme.

Un vrai renouvellement n'existe qu'à l'aide de la grâce.

J'observe ce phénomène dans le district de Suisse : depuis un an de jeunes hommes originaires de Croatie tiennent à Oensingen des réunions de prière et de formation. Depuis peu,

*se mettent en route pour un voyage à la recherche de leur propre identité et de Dieu. Ils expérimentent de manière tout à fait nouvelle ce qu'est la vraie masculinité, reçoivent des messages d'encouragement courts et percutants tirés de la Bible et mettent en pratique ce que veut dire "avoir du caractère" ». Cf. <http://der4te-muskettier.ch/fr/week-ends-caractere>*



un cercle de prière pour hommes a été créé dans la région de Goldau. Un second va être fondé près de Lucerne. Indépendamment de cela, un groupe semblable se développe à Wil. Ces fondations ne sont-elles pas des réactions (inconscientes) à ce qui est décrit ci-dessus ? Les hommes impliqués ne sentent-ils pas intuitivement que quelque chose doit se passer ? Ne serait-ce pas, dans ces cercles qui se réunissent dans la prière, l'étude et l'apostolat, le commencement du renouveau de la société ?

J'encourage ces groupes à se donner un idéal élevé et à le poursuivre.

Seigneur, donnez encore à notre pays des hommes comme saint Nicolas de Flüe, Nicolas Wolf de Rippertschwand et Joseph Leu d'Ebersol !

Seigneur, donnez-nous des pères catholiques qui feront de leurs fils de vrais hommes, des personnalités chrétiennes, et les élèveront dans un esprit chevaleresque à l'égard de l'autre sexe.

**ABBÉ PASCAL SCHREIBER**



## PÈLERINAGE À SAN DAMIANO

*Inauguration de l'église  
et réouverture de la  
maison du pèlerin*

**samedi 14 octobre 2017**

### Programme :

- 09h00 : Messe pontificale célébrée par Mgr Bernard Fellay
- 12h00 : Repas en commun organisé sur place  
*Prix : 10 € pour les adultes et 5 € pour les enfants jusqu'à 12 ans.  
(Le repas est compris dans le prix pour les personnes qui voyageront avec les cars organisés.)*
- 14h00 : Prière sur le lieu des apparitions
- 15h00 : Départ des cars

Inscriptions et personne de contact :  
Stéfane Perruchoud / 079 577 28 85  
pelerinagedetradition@gmail.com



## PÈLERINAGE À LOURDES

*Pascendi Pèlerinages*

**20 au 23 octobre 2017**

- Bus & hôtel en pension complète
- Hôtel seul. en pension complète
- Départ et prises en charge à Oberriet, Wil, Oensingen, Bulle, Écône, Lausanne, Genève.

### Renseignements et inscriptions :

Mme Giordanengo  
tél. 0039 33 339 33 339  
email : pascendi.ch@gmail.com



LA PAROLE DE MGR LEFEBVRE

## JE DEMANDE À L'ÉGLISE LA FOI, ET JUSQU'À MA MORT JE LUI DEMANDERAI LA FOI

*Le 7 avril 1980, Mgr Marcel Lefebvre célébrait une messe en l'église de San Simeone Piccolo, à Venise, au cours de laquelle il fit, tout en s'excusant de ne pas bien maîtriser la langue, un sermon en italien.*

Peut-être que quelques-uns parmi vous ont des doutes. Ils peuvent se demander pourquoi Mgr Lefebvre est venu ici, à Venise, sans être invité par le cardinal Cé. Ma présence crée une situation qui, dans l'Église, n'est pas normale.

C'est vrai. Lorsque j'étais archevêque de Dakar, si un évêque était venu dans mon diocèse sans m'avoir rien demandé et sans avoir été invité, j'en aurais été très surpris. Je sais, il s'agit d'une situation anormale. Nous devons vraiment nous demander quelle est la situation actuelle de l'Église.

### **Une œuvre au service de l'Église**

Jamais, jamais je ne voudrais faire une chose contraire à l'Église ! Toute ma vie a été à son service : durant 50 ans de sacerdoce, dont 33 en tant qu'évêque, je n'ai rien fait d'autre que servir l'Église, comme missionnaire, comme évêque en France, comme

supérieur général de la Congrégation des Pères du Saint-Esprit et comme évêque missionnaire. Les jeunes séminaristes et prêtres, que vous pouvez voir ici avec moi, représentent une petite partie de tous ceux qui se trouvent maintenant dans mes cinq séminaires.

Il y a dix ans j'ai fondé cette œuvre – la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X – toujours dans l'intention de vouloir servir l'Église. Pourquoi alors le cardinal Cé, patriarche de Venise, n'est-il pas content de ma venue et n'en comprend-il pas la raison ? Que puis-je vous dire ? – Évidemment il n'est pas content que je continue l'œuvre menée depuis le jour de mon ordination sacerdotale. Je n'ai jamais rien changé, quand j'ai fondé de nouveaux séminaires en Afrique, quand j'ai visité, comme délégué apostolique de Sa Sainteté le pape Pie XII, les 64 diocèses de l'Afrique francophone durant onze ans. J'ai visité tous les

séminaires, fixant aussi pour les évêques diocésains les normes pour les nouvelles fondations.

Je n'ai jamais changé. J'ai prêché et fait ce que l'Église a toujours enseigné. Ce que l'Église a dit au concile de Trente et au premier concile du Vatican, je ne l'ai jamais changé. Alors, qui a changé ? Moi ou le cardinal Cé ? Je ne sais pas, mais je pense en considérant comment vont les choses, c'est-à-dire les fruits du changement survenu dans l'Église à partir du concile Vatican II, qu'on peut le constater de nos yeux de catholiques. Vous pouvez le voir.



*Le cardinal Marco Cé (1925-2014), patriarche de Venise de 1978 à 2002*

Comment vont aujourd'hui les choses dans l'Église ? Demandez-le à Mgr Pintonello, ancien évêque aux armées, qui a fait un rapport détaillé sur les conditions actuelles des séminaires italiens : une catastrophe !

Une vraie catastrophe. Combien de séminaires vendus ou fermés ! Le séminaire de Turin, 300 places, est vide. Et combien d'autres ont été fermés dans votre diocèse ? Alors vraiment, quelque chose dans l'Église ne va pas parce que, s'il n'y a plus de séminaires, dans l'avenir il n'y aura plus de prêtres, il n'y aura plus de sa-

crifice de la messe. Qu'advientra-t-il de l'Église ? Tout cela est impossible. Ils ont changé, oui, ils ont changé, mais pourquoi ?

Ils l'ont fait certainement dans l'idée de sauver l'Église, de faire quelque chose de nouveau. Avant le concile, il y avait vraiment une diminution de la ferveur ; alors ils ont pensé qu'en changeant, l'Église deviendrait peut-être plus vivante. Mais on ne peut pas changer ce que Jésus-Christ a institué.

Le sacrifice de la messe, les sacrements, le *Credo*, notre catéchisme, l'Écriture Sainte, tout cela vient de Jésus-Christ. Changer cela c'est changer l'institution de Jésus-Christ. Impossible. On ne peut pas dire que l'Église se trompe ; si quelque chose ne va pas, il faut chercher ailleurs, mais pas dans l'Église. Ils ont dit aussi que l'Église devait changer, de même que change l'homme moderne ; étant donné que les hommes ont un autre mode de vie, l'Église doit avoir une autre doctrine, une nouvelle messe, de nouveaux sacrements, un nouveau catéchisme, de nouveaux séminaires... et ainsi tout est allé à la ruine... tout a été détruit !

## Les adversaires viennent de l'intérieur même de l'Église

L'Église n'est pas responsable. Ce n'est pas l'Église mais les prêtres qui sont responsables du déclin du catholicisme. Je fais appel à saint Pie X, votre saint patriarche de Venise. Dans les premières pages de son encyclique *Pascendi*<sup>1</sup> il écrit que, de son temps déjà, les erreurs et les adversaires ne venaient pas de l'extérieur mais de l'intérieur même de l'Église ; à l'intérieur et pas seulement parmi les laïques, mais – il le précise – parmi les prêtres. Saint Pie X l'a vu au début de ce siècle.

Aujourd'hui nous pouvons ajouter que, si saint Pie X était encore vivant, il ne le verrait pas seulement parmi les prêtres, mais aussi parmi les évêques et les cardinaux. Car, malheureusement, même des cardinaux défendent des erreurs.

D'où venait le catéchisme hollandais ? Non pas du catéchisme catholique, bien qu'il ait été approuvé par des cardinaux et des évêques. Pourtant les catéchismes français et italien (que je connais) contiennent des erreurs : ce n'est plus la vraie doctrine

(1) Encyclique *Pascendi Dominici Gregis*, 8 septembre 1907.

catholique telle qu'elle a toujours été enseignée. Il s'agit d'une situation très grave et qui perdure.

Dans le monde entier – et je peux le dire car j'ai voyagé dans le monde entier – j'ai vu des groupes de catho-



**Saint Pie X (1835-1914)**  
*fut patriarche de Venise  
de 1893 à 1903*

liques comme vous se demander : « *Qu'est-il arrivé à l'Église ?* » On ne sait plus ce qu'est l'Église catholique aujourd'hui. Les cérémonies, le culte mi-protestant mi-catholique, c'est du théâtre ; ce n'est plus un mystère, le mystère du sacrifice de la messe, qui est un grand mystère, un mystère sublime et céleste. Il n'y a plus rien de surnaturel dans la messe et, si on y

assiste, on éprouve un sentiment de vide, on ne sait plus si on a pris part à une cérémonie catholique ou à une cérémonie profane.

C'est une situation inadmissible. Les fidèles, les gens simples et bons, s'y opposent parce qu'ils ont l'intuition qu'il y a quelque chose de mauvais dans cette réforme. Ils voient les séminaires vides ; les noviciats des instituts religieux, présents dans le monde entier, vides. Cela aussi est inadmissible. Pour le bien de l'Église, nous devons résister, sans être contre celui qui détient l'autorité. Jamais.



## Je ne veux pas qu'on change la foi

J'ai toujours eu un grand respect pour le Saint-Père, pour les évêques et pour les cardinaux ; je ne puis prononcer des paroles indignes vis-à-vis de votre cardinal, Mgr Cé, mais cela ne m'empêche pas d'affirmer la doctrine catholique parce que je veux demeurer catholique.

Lorsque j'ai été baptisé, le prêtre a demandé à mes parrain et marraine : « *Que demande cet enfant à l'Église ?* » Ils ont répondu : « *La foi. Il demande à l'Église la foi* ». Et moi, aujourd'hui encore, je demande à l'Église la foi et jusqu'à ma mort je demanderai à l'Église la foi, la foi catholique. Pourquoi les parrain et marraine demandent-ils la foi pour l'enfant ? Pour qu'il obtienne la vie éternelle. Si la foi procure la vie éternelle, je veux cette foi et je ne veux pas qu'on la change !

La foi catholique est la foi catholique. Le *Credo* est le *Credo*. On ne peut pas en changer. On ne peut pas changer le catéchisme ; on ne peut pas changer la messe, en la transformant en repas comme les protestants.

La messe est un sacrifice, le sacrifice de la Croix et, comme le dit le concile de Trente, c'est le sacrifice même du Calvaire, avec pour seule différence que l'un est sanglant et l'autre non, mais tout est pareil : le même prêtre, Jésus-Christ, et la même victime, Jésus-Christ.

Si la victime est vraiment Jésus-Christ-Dieu, notre Créateur et notre Rédempteur, qui a versé tout son sang pour nos âmes, il est impossible de le prendre dans nos mains comme un morceau de pain ordinaire. Et donc il est impossible pour un catholique de ne pas montrer respect et adoration s'il croit vraiment que dans le Très-Saint-Sacrement c'est Jésus-Christ, Dieu lui-même, le Créateur, notre Juge qui viendra dans les nuées du ciel pour juger le monde entier.

Moi aussi, comme vous, je suis scandalisé, je suis triste et cela me blesse au cœur de voir – on le montre même à la télévision – un cardinal ou un évêque s'approcher de l'Eucharistie sans une génuflexion ou un autre signe de respect envers le Saint-Sacrement, rien. Encore une fois, c'est inadmissible et ne reflète pas l'attitude de l'Église catholique. Nous devons conserver la foi dans cette tempête que traverse l'Église... tempête qui dure longtemps et que nous voulons voir se terminer bientôt afin que l'Église redevienne comme lorsqu'elle avait la foi. Il faut avoir un peu de patience.

Je vais à Rome cinq ou six fois par an pour supplier les cardinaux, le pape lui-même, de revenir à la Tradition pour rendre à l'Église sa vie catholique. Je cite encore saint Pie X : où sont les amis du peuple ? « *Les vrais amis du peuple ne sont ni*

*révolutionnaires, ni novateurs, mais traditionalistes.* » Ce sont les mots de saint Pie X aux évêques français<sup>2</sup>. Tous les vrais amis du peuple ne sont ni révolutionnaires, ni novateurs – et ce sont justement les novateurs que saint Pie X condamne – mais traditionalistes. Nous voulons être dans le même esprit que saint Pie X, c'est pourquoi je l'ai choisi comme patron de la Fraternité, reconnue par l'Église.

### **L'injuste condamnation de la Fraternité Saint-Pie X**

Ma Fraternité, en effet, a été reconnue officiellement il y a dix ans par Rome et par l'évêque de Fribourg en Suisse, diocèse dans lequel elle a été fondée. Ensuite, les évêques progressistes et modernistes ont vu dans mes séminaires un danger pour leurs théories ; ils se sont fâchés contre moi et se sont dit : il faut détruire ces séminaires, il faut en finir avec Écône et l'œuvre de Mgr Lefebvre car c'est un danger pour notre plan progressiste-révolutionnaire. Ils se sont exprimés à Rome sur ce ton et Rome a été d'accord avec eux.

(2) Lettre « *Notre charge apostolique* », 25 août 1910.



*Mgr François Charrière (1893-1976), l'évêque qui a érigé la FSSPX en 1970*

Mais comme je l'ai dit à Sa Sainteté Jean-Paul II, la suppression a été accomplie de façon contraire au Droit canon ; même les Soviets ne portent pas de jugements comme l'ont fait les cardinaux à Rome à l'encontre de

mon œuvre. Les Soviets ont un tribunal, une sorte de tribunal, pour condamner quelqu'un ; mais je n'ai même pas eu ce tribunal, rien. J'ai été condamné sans avoir rien reçu, pas même un préavis, une convocation... rien. Un beau jour est arrivée une lettre pour me dire que le séminaire devait être fermé.

J'ai répété au Saint-Père que les Soviets eux-mêmes ne se comportent pas ainsi. Et je lui ai dit que je continuerai parce que l'Église n'agit pas de cette façon, mais que c'est l'ennemi de l'Église qui veut que les séminaires soient fermés. L'Église catholique ne peut annuler sa Tradition, c'est impossible. C'est l'ennemi – comme le dit saint Pie X – qui agit à l'intérieur de l'Église parce qu'il veut en finir avec la Tradition, parce qu'il est furieux contre la Tradition.

Pour toutes ces raisons nous demeurons tranquilles et patients ; nous prions et, sans vouloir susciter

de polémique, nous continuons à demander cela à nos évêques, à nos cardinaux et à l'Église. Je veux la foi, la foi de toujours. Comme lorsque j'étais enfant et recevais le baptême, je demande : je veux la foi catholique. Voilà, tout le problème est dans ce mot. Est-ce que je demande trop ?

À vous de juger les faits. Dans mes séminaires il y a 200 à 210 séminaristes et de nombreuses vocations religieuses<sup>3</sup>. Dès que l'on ouvre une maison, aussitôt il y a de nouvelles vocations. Pourquoi ? Parce que cette jeunesse sait y trouver l'Église, la Tradition. Où il y a la tradition de l'Église, il y a l'Église. Pour un prêtre, tout son idéal, tout son cœur est dans le sacrifice de la messe. Aller à l'autel, offrir le sacrifice de la messe et donner Jésus-Christ aux âmes, mais le vrai Jésus-Christ, la vraie Victime, aux âmes. Voilà tout le sacerdoce et tout le prêtre. Mes séminaristes savent qu'à Écône ils se préparent au sacerdoce sur ces bases.

Je félicite et remercie ceux qui m'ont invité. Par ma venue je pense avoir encouragé les catholiques à maintenir l'Église de toujours, l'Église catholique. À Rome on m'a dit que, si je n'avais pas fait autre chose que freiner le progressisme dans l'Église, j'aurais déjà fait une œuvre magni-

(3) La Fraternité compte aujourd'hui 635 prêtres, 215 séminaristes, 40 pré-séminaristes (7 juillet 2017).

fique. Seulement cela : freiner au moins la ruine de l'Église. Ce n'est pas notre unique but. Nous ne voulons pas seulement freiner cette ruine, mais nous voulons aussi construire l'Église, une Église vivante. Dans ce but je prêche une croisade de tous les catholiques désireux de maintenir la foi, afin qu'ils se réunissent autour de bons prêtres qui veulent conserver la foi pour assurer la vie de l'Église.

Je termine en vous demandant à tous de rester unis autour de l'autel, du véritable autel, avec un vrai prêtre, pour perpétuer le sacrifice de la messe. Nous prions aussi pour vos enfants car c'est une grande peine de voir qu'ils ne savent plus rien de la religion catholique. Ils ne savent plus rien, même ceux qui fréquentent des écoles catholiques. Les parents en souffrent. C'est aussi pour ces enfants que nous devons conserver la Tradition. Nous demandons l'aide de votre patriarche de Venise, saint Pie X, dernier saint pape, qui a été assez saint pour prévoir l'avenir. Enfin, demandons au cours de cette messe à la Bienheureuse Marie toujours Vierge – pour qui nous devons avoir une dévotion complète, infinie, en l'invoquant par le saint rosaire – que cesse cette crise dans l'Église et que revienne la paix par la grâce de Dieu.

**MGR MARCEL LEFEBVRE**

(Venise, 7 avril 1980)

*Traduction française par nos soins*



## VIE DE L'ÉGLISE

# À PROPOS DE MGR LEFEBVRE, DU CONCILE ET DE MGR SCHNEIDER

***Mgr Athanasius Schneider, évêque auxiliaire d'Astana, a affirmé explicitement que le concile Vatican II contient des propositions erronées sur des thèmes importants de la doctrine catholique. L'événement ne peut laisser indifférent le monde traditionaliste.***

Un article de Mgr Athanasius Schneider circule depuis quelques jours sur internet concernant l'« *interprétation du concile Vatican II et sa relation avec la crise actuelle de l'Église* »<sup>1</sup>.

Ce n'est pas la première fois, au cours de ces dernières années, que l'évêque auxiliaire d'Astana intervient sur ce sujet. Mais c'est bien la première fois qu'il affirme aussi explicitement que le concile Vatican II contient des propositions erronées (que certaines soient ambiguës, il l'avait déjà répété à maintes reprises) sur des thèmes importants de la doctrine catholique – l'œcuménisme, la collégialité, la liberté religieuse, les relations avec le monde moderne –, et qu'il identifie dans ces erreurs les

(1) Publié en italien, le 26/07/2017, par *Corrispondenza Romana*, l'agence d'information du professeur Roberto de Mattei.

prodromes de la crise présente. Il tente même dans l'article de faire une synthèse générale de sa pensée actuelle au sujet du Concile.

L'événement ne peut laisser indifférent le monde traditionaliste. Qu'en penser ? Une comparaison avec les paroles et l'attitude de celui qui a été indubitablement la principale figure de référence du mouvement de réaction aux réformes conciliaires, Mgr Marcel Lefebvre, va nous aider à trouver une réponse.

### **1 – Un parallèle tiré de l'histoire**

Pour illustrer son jugement sur la gravité de la crise actuelle dans l'Église, Mgr Schneider commence l'article par un parallèle « *avec la crise générale du IV<sup>e</sup> siècle, quand l'arianisme avait contaminé l'immense majorité de l'épiscopat, en assumant une position dominante dans la vie de l'Église* ».

Le parallèle s'avère particulièrement heureux si l'on pense également aux différentes positions prises à l'époque par les catholiques face à cette crise : à une minorité restée fidèle à la Tradition de l'Église (avec deux évêques à sa tête : saint Athanase et saint Hilaire de Poitiers) s'opposait une minorité de novateurs (les ariens), tout à fait conscients de l'être (et qui pendant plusieurs décennies ont occupé les principales fonctions d'autorité dans l'Église). Au milieu se situait la majorité des gens qui penchait, sans en être véritablement consciente, pour l'une ou l'autre partie (semi-ariens), et qui était savamment utilisée par la minorité au pouvoir pour imposer ses idées comme étant majoritaire, car en un tel contexte ne pas se positionner contre l'erreur équivalait, dans une mesure plus ou moins grave, à être complice. Parmi les forces en présence au concile Vatican II (et, avec quelques variations numériques, dans celles d'aujourd'hui), on retrouve exactement le même schéma.

Cependant, à ces trois catégories, s'est très rapidement ajoutée une autre. Au moment où certains ariens ou semi-ariens commencèrent à prendre conscience de leur erreur – quoique sans toute la clarté et la vigueur de ceux qui avaient défendu la saine doctrine jusque-là – et à la condamner, sur le front catholique

traditionnel, alors que saint Athanase se montrait indulgent et prêt à les accueillir pour les pousser à une adhésion toujours plus grande à la doctrine traditionnelle, apparut alors une frange minoritaire de chrétiens appelés, du nom de leur chef de file Lucifer de Cagliari, les « lucifériens ». Ceux-ci ne toléraient pas une telle indulgence et soutenaient que tant qu'un arien ou un semi-arien n'était pas entièrement revenu sur ses erreurs et n'avait pas pleinement approuvé l'œuvre de ceux qui avaient résisté jusqu'alors, il ne pouvait pas être compté au nombre des vrais catholiques.

Cette dernière catégorie est également représentée aujourd'hui. En effet, face à cette intervention de Mgr Schneider, certains l'ont accusé de n'être rien d'autre que l'un des « nombreux évêques conservateurs [...], qui gardent une position basée sur la reconnaissance positive de Vatican II. Ils méconnaissent le caractère dangereux de ce Concile, qui a été le point d'arrivée d'un processus visant à détruire l'Église catholique pour la remplacer par une néo-église plus ou moins protestante et en évidente rupture avec deux mille ans d'histoire et d'enseignement de l'Église catholique »<sup>2</sup>.

Et, de la même manière que les lucifériens, qui n'admettaient comme

(2) Ainsi s'exprime un site italien : [www.unavox.it](http://www.unavox.it)

possible aucune solution progressive de la crise, les représentants de ce courant de pensée sont d'avis que « *la seule solution à la crise qui tenaille l'Église, consiste en l'anéantissement de ce néfaste Concile, tout comme la crise arienne du IV<sup>e</sup> siècle, ici rappelée par Mgr Schneider, fut résolue par l'anéantissement de l'arianisme* »<sup>3</sup>.

Ce dernier point est une erreur historique : l'arianisme, en effet, n'a été définitivement éradiqué qu'après plusieurs siècles, et la crise ne fut pas surmontée d'un jour à l'autre. Mais l'erreur plus profonde est l'idée même véhiculée par ces mots, à savoir celle de ceux qui, croyant de cette manière s'attaquer à l'erreur diamétralement opposée (le modernisme), ne font que confirmer une fois de plus que les extrêmes, très souvent, se rejoignent. Erreur contre laquelle Mgr Lefebvre a souvent mis en garde : « *Notre devoir, disait-il, est de tout faire pour garder le respect de la hiérarchie dans la mesure où ses membres en font encore partie, et de savoir faire la distinction entre l'institution divine à laquelle nous devons être très attachés, et les erreurs que peuvent professer de mauvais bergers. Nous devons faire tout ce qui est possible pour les éclairer et les convertir par nos prières, notre exemple de douceur et de fermeté* »<sup>4</sup>. Douceur et fermeté :

(3) Ibid.

(4) Mgr M. Lefebvre, *Le coup de maître de Satan. Écône face à la persécution*.

c'est-à-dire douceur dans la manière dont on présente la vérité, *suaviter in modo*, et fermeté en lui restant fidèle sans concessions, *fortiter in re*.

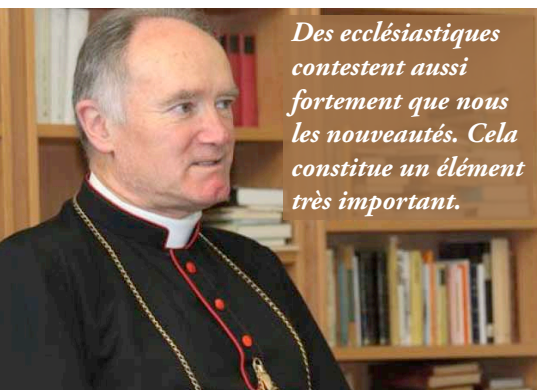
## 2 – *Suaviter in modo*

Mais venons-en *ad rem* : dans cet article, Mgr Schneider ne représente-t-il vraiment rien d'autre que les positions des « nombreux évêques conservateurs », ou bien est-il au contraire un exemple de ceux que, dans un récent entretien, Mgr Bernard Fellay a définis comme des « *ecclésiastiques qui contestent – pas aussi fort que nous, pas aussi publiquement que nous, mais aussi fortement que nous au niveau de la pensée – qui contestent les nouveautés* », et qui constituent « *un élément qui est très important dans ce combat* »<sup>5</sup> ?

Il est vrai que Mgr Schneider débute par une profession de respect vis-à-vis du Concile : « *Vatican II fut une légitime assemblée présidée par les papes et nous devons garder vis-à-vis de ce Concile une attitude respectueuse* ».

Mais, si ces mots font de lui un libéral, alors il faudrait dire la même chose de Mgr Lefebvre, qui à plusieurs reprises a déclaré que lorsque Vatican II promulgue un acte, c'est « *sans doute [...] un acte important*

(5) Cf. *La FSSPX aura-t-elle la liberté réelle de « faire l'expérience de la Tradition* » ?; transcription de l'entretien de Mgr Fellay sur *Radio Courtoisie*, publiée par [fsspx.news](http://fsspx.news) le 04/07/2017.



*Des ecclésiastiques contestent aussi fortement que nous les nouveautés. Cela constitue un élément très important.*

*de l'Église, mais qui justement doit être considéré suivant son rapport à toutes les vérités révélées avant le Concile »<sup>6</sup>.*

Le point sur lequel Mgr Schneider apparaît plus indulgent vis-à-vis du Concile est celui où il s'efforce de mettre en évidence des éléments positifs : « *La contribution originale et précieuse de Vatican II consiste en l'appel universel à la sainteté de tous les membres de l'Église (chap. 5 de Lumen gentium), en la doctrine sur le rôle central de la Sainte Vierge dans la vie de l'Église (chap. 8 de Lumen gentium), en l'importance des fidèles laïcs pour garder, défendre et promouvoir la foi catholique, et leur devoir d'évangéliser et sanctifier les réalités temporelles selon le sens pérenne de l'Église (chap. 4 de Lumen gentium), en le primat de l'adoration de Dieu dans la vie*

(6) Mgr M. Lefebvre, *Conférence spirituelle donnée à Écône le 28 juin 1975, dans Vatican II. L'autorité d'un concile en question*, Institut universitaire Saint-Pie X, Paris 2006, p. 5.

*de l'Église et dans la célébration de la liturgie (Sacrosanctum Concilium, nn. 2, 5-10). Le reste peut être considéré dans une certaine mesure secondaire, temporaire et, dans le futur, probablement oubliable (...) ».*

Certes, faire figurer l'importance donnée par le Concile au rôle des fidèles laïcs dans l'évangélisation est peut-être discutable, vu les développements que ce principe a connus dans le post-concile. Mais dire que dans le Concile il y a aussi des propositions exactes, et même affirmer de façon un peu provocatrice qu'un jour (quand les autorités de l'Église auront corrigé les erreurs présentes dans ces documents) ce sont justement ces quelques propositions exactes qui resteront comme le seul vrai apport doctrinal de ce Concile, suffit-il pour être libéral ? Dans ce cas, Mgr Lefebvre aussi a été libéral, lui qui en 1965, après la proclamation (dans le cadre du document conciliaire *Lumen gentium*) de Marie comme « Mère de l'Église » (c'est-à-dire précisément l'un de ceux que Mgr Schneider compte parmi les points positifs du Concile), eut à cœur de la définir comme un « *extraordinaire événement, que la presse a omis ou dont elle a parlé très succinctement. Jamais on n'en parlera assez, car dans l'histoire de l'Église, le concile Vatican II demeurera avant tout celui qui a proclamé Marie, Mère de l'Église [...]. Rien ne manquait à*

*cet événement pour qu'il soit vraiment inspiré de l'Esprit-Saint* »<sup>7</sup>.

Il convient de remarquer aussi que, par la suite, Mgr Lefebvre ne s'est jamais rétracté. Certes, à partir de la moitié des années 70 on entendra de plus en plus rarement des déclarations de ce genre de sa part ; mais la raison de ce changement de priorité réside non pas en ce qu'il aurait changé d'avis, mais en ce qu'il fit le constat que, dans la phase d'application des textes conciliaires, ces points positifs étaient passés à la trappe, tandis que les points contraires à la Tradition étaient justement devenus le noyau dur du Concile. En outre, en véritable pasteur des âmes, Mgr Lefebvre avait compris que dans une époque où presque aucun membre de la hiérarchie ne parlait des désastres produits par le Concile, la priorité était précisément d'en parler ; sans

(7) Mgr M. Lefebvre, *Marie, Mère de l'Église*, dans *Lettres pastorales et écrits*, pp. 212-213. Dans ce texte fort intéressant Mgr Lefebvre tient exactement la même thèse que Mgr Schneider, à savoir que les quelques points positifs des textes conciliaires pourront être le point de départ de la condamnation des erreurs contenues dans ces mêmes textes. Cela montre une fois de plus l'équilibre de l'archevêque missionnaire, qui, tant qu'il n'a pas eu par les faits la preuve du contraire, a voulu espérer que le pape appliquerait les documents du Concile dans le sens de la Tradition.

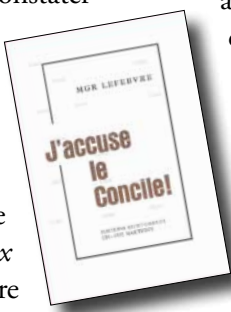
oublier que le fait de citer comme arguments d'autorité des passages tirés de documents qui par ailleurs contiennent aussi de graves erreurs, est inopportun, car c'est risquer de reconnaître implicitement une autorité à ces dernières aussi. Mais cela ne signifie pas que Mgr Lefebvre avait pour autant changé son jugement sur les quelques points positifs du Concile.

Par conséquent, si mentionner ces quelques points positifs du Concile n'est pas l'attitude la plus opportune à adopter dans le contexte présent, cela ne veut pas nécessairement dire que les observations de Mgr Schneider sur ces points soient fausses. Une différence énorme existe entre ce qui est conjoncturellement inopportun et ce qui est fondamentalement faux. Et surtout, ce ne sont pas ces quelques appréciations positives sur certains points des textes conciliaires, qui annulent la valeur historique et extraordinairement positive de ses paroles de condamnation contre les erreurs du Concile.

De façon plus générale, on ne peut pas nier que le ton avec lequel l'article a été écrit n'est pas celui d'un « j'accuse », mais au contraire un ton posé et diplomatique. Ce n'est pas, par exemple, le ton du célèbre opuscule *J'accuse le Concile* (1976) de Mgr Lefebvre. Mais le ton des écrits de Mgr Lefebvre antérieurs à 1976 n'était pas



non plus identique à celui de *J'accuse le Concile*<sup>8</sup>, signe que le fondateur de la Fraternité Saint-Pie X n'est parvenu que progressivement à des prises de position publiques plus dures, sans que cela fasse de lui dans les années précédentes un craintif ou un libéral. Et même dans les années suivantes, d'ailleurs, on peut toujours constater une différence entre le ton de ses écrits à caractère plus apologétique (comme les nombreux entretiens aux journalistes) ou adressés à un public plus vaste (telle la célèbre *Lettre ouverte aux catholiques perplexes*) ou encore aux membres de la hiérarchie officielle (comme les lettres au Saint-Père), qui était un ton toujours calme et diplomatique, et celui, plus incisif, des sermons *ad hoc* ou des prises de position face aux scandales contre la foi, comme la réunion interreligieuse d'Assise en 1986. Savoir être, quand les circonstances le demandent, *sua-viter in modo*, n'est pas un signe de faiblesse, mais de force : généralement celui qui a toujours besoin de crier ne sait pas trouver d'autres arguments pour être convaincant.



### 3 – Fortiter in re

Mais un ton calme et équilibré n'est pas une fin en soi : c'est un moyen pour parvenir plus efficacement à persuader de la véracité de ses arguments et de la vérité à laquelle on doit toujours rester inébranlablement fidèle. Voyons – et continuons à le comparer avec la pensée de Mgr Lefebvre – ce que dit *in re* Mgr Schneider du Concile : « *Vatican II doit être vu et reçu tel qu'il est et tel qu'il a vraiment été : un Concile tout d'abord pastoral. Ce Concile n'a pas eu l'intention de proposer de nouvelles doctrines ou du moins de les proposer sous une forme définitive* ».

Jusqu'ici l'identité de pensée est totale. Pour Mgr Lefebvre aussi, en effet, « *ce Concile a un caractère particulier [...], il a un caractère pastoral et le pape Jean XXIII lui-même a pris soin de dire qu'on ne voulait pas définir de vérité dans ce Concile parce qu'on estimait que, jusqu'à présent, les vérités dont nous avons besoin pour notre foi étaient suffisamment claires, qu'il ne voyait pas pour le moment la nécessité de faire de nouvelles définitions* »<sup>9</sup>.

Ensuite Mgr Schneider parle de l'attitude qu'il faut avoir vis-à-vis

(8) Cf. par exemple Mgr M. Lefebvre, *Lettres pastorales et écrits*, op. cit., qui recueille entre autres les textes qu'il publia pendant le Concile et jusqu'en 1968 ; et *Un évêque parle*, DMM, Paris 1974, qui va jusqu'en 1974.

(9) Mgr M. Lefebvre, *Conférence spirituelle donnée à Écône le 28 juin 1975*, dans *Vatican II. L'autorité d'un concile en question*, op. cit., p. 15.

des affirmations du Concile, en distinguant entre trois genres d'affirmations : celles qui sont conformes à l'enseignement traditionnel de l'Église, celles qui sont ambiguës, et celles qui sont erronées.

Concernant les premières, il affirme que « *dans ses déclarations le Concile a confirmé en bonne partie la doctrine traditionnelle et constante de l'Église* ».

Pour clarifier les affirmations ambiguës, il propose le critère suivant : « *Les déclarations de Vatican II qui sont ambiguës doivent être lues et interprétées selon les affirmations de toute la Tradition et du Magistère constant de l'Église* ».

Là où les affirmations du Concile ne sont pas conciliables avec la doctrine antérieure, mais sont véritablement erronées, « *les affirmations du Magistère constant (les conciles précédents et les documents des papes, dont le contenu manifeste une tradition sûre et répétée dans les siècles, toujours dans le même sens) prévalent sur les déclarations [...] qu'il est difficile de concilier avec des affirmations spécifiques du Magistère constant et antérieur (par exemple, le devoir de vénérer publiquement le Christ, Roi de toutes les sociétés humaines ; le vrai sens de la collégialité épiscopale par rapport à la primauté du pape et au gouvernement universel de l'Église ; la nocivité de toutes les religions non catholiques et*

*leur caractère dangereux pour le salut éternel des âmes* ».

Outre les exemples donnés par Mgr Schneider, qui sont précisément les points qui font depuis toujours l'objet des critiques de la Fraternité Saint-Pie X (liberté religieuse, collégialité épiscopale, œcuménisme), c'est l'approche elle-même utilisée ici par lui qui rappelle de très près celle que Mgr Lefebvre a faite sienne et si souvent répétée : « *Pour moi – pour nous, je pense – dire qu'on voit, qu'on juge les documents du Concile à la lumière de la Tradition, cela veut dire évidemment qu'on rejette ceux qui sont contraires à la Tradition, qu'on interprète selon la Tradition ceux qui sont ambigus et qu'on accepte ceux qui sont conformes à la Tradition* »<sup>10</sup>.

L'expression « herméneutique de la continuité » n'avait alors pas encore été forgée, mais dans la substance cette autre manière d'« interpréter le Concile à la lumière de la Tradition » avait déjà été proposée à Mgr Lefebvre : « *Dans la pensée du Saint-Père et du cardinal Ratzinger, si j'ai bien compris, il faudrait arriver à intégrer les décrets du Concile dans la Tradition, s'arranger pour les y faire rentrer, à tout prix. C'est une entreprise impossible* »<sup>11</sup>.

(10) Conférence donnée à Écône le 10 janvier 1983.

(11) Ibid.

Mgr Schneider prend aussi ses distances avec ce genre d'interprétation : « Une application aveugle du principe de l'herméneutique de la continuité n'aide pas non plus, parce qu'on crée des interprétations forcées, qui ne sont pas convaincantes et ne sont pas utiles pour parvenir à une plus claire compréhension des immuables vérités de la foi catholique et de leur application concrète ».

D'après Mgr Lefebvre, en effet, le problème de fond des hommes d'Église qui ont fait et ensuite appliqué le Concile, est qu'« ils [l']ont voulu pastoral en raison de leur horreur instinctive pour le dogme, et pour faciliter l'introduction officielle dans un texte d'Église des idées libérales. Mais l'opération terminée, ils dogmatisent le Concile, le comparent à celui de Nicée, le prétendent semblable aux autres, sinon supérieur »<sup>12</sup>.

Mgr Schneider s'exprime dans le même sens : « Le problème de la crise actuelle de l'Église consiste en partie en ce que certaines affirmations du concile Vatican II objectivement ambiguës ou les quelques affirmations qu'il est difficile de concilier avec la Tradition constante du Magistère de l'Église, ont été "infaillibilisées". De cette manière on a bloqué un sain débat, assorti d'une nécessaire correction implicite ou tacite

(12) Mgr M. Lefebvre, *J'accuse le Concile*, Éditions Saint-Gabriel, Martigny 1976, p. 9.



[...]. Nous devons nous libérer des chaînes de l'absolutisation et de la totale "infaillibilisation" de Vatican II ».

**4 – Mitis et humilis corde**

Alors tout est-il parfait ? Il ne s'agit pas de cela. Il s'agit simplement de ne pas briser le roseau froissé et de ne pas éteindre la mèche qui fume encore<sup>13</sup>. En somme, pour répondre à notre question initiale : même si sa position n'est pas parfaite (mais que celui qui est parfait, jette la première pierre), Mgr Schneider est sans l'ombre d'un doute – et d'autant plus après ce dernier article qui revêt une importance capitale, car il y condamne explicitement les principales erreurs du Concile, et il met en relief leur relation avec la crise actuelle –, un de ces ecclésiastiques dont parlait Mgr Fellay « qui contestent – pas aussi fort que nous, pas aussi publiquement que nous, mais aussi fortement que nous au niveau de la pensée – qui contestent les nouveautés », et qui constituent « un élément très important dans ce combat ». Et force est de constater que sa contestation devient aussi de plus en plus publique.

(13) Cf. Mt 12, 20.

L'attitude que nous, catholiques fidèles à la Tradition – y compris ceux de la première heure, qui ont eu (à leur grand mérite) dès le début et sans hésitation la force de s'opposer avec clarté aux erreurs actuelles –, nous devons avoir vis-à-vis de ces personnes qui reviennent progressivement, mais avec de plus en plus de clarté, à la fidélité à la Tradition (et d'autant plus lorsqu'il s'agit de successeurs des apôtres), ne doit pas être l'attitude des lucifériens du IV<sup>e</sup> siècle, mais celle qui a été rappelée avec une extrême netteté par Mgr Alfonso de Galarreta lors de son sermon à Écône, pour les ordinations sacerdotales du 29 juin 2017 : « *Il y a quand même un bien qui n'existait pas, mais qui commence à venir. Il y a une réaction, qui est bonne, de laïcs de valeur, de prêtres, d'évêques, de cardinaux... Assurément, il s'agit d'une minorité et quelquefois de réactions un peu timides, ou à mi-chemin. Mais toujours est-il qu'il s'agit de réactions bien réelles et saines, et dans le sens de la foi, de la Tradition, de la restauration de la foi, de la défense de l'Église, du sacerdoce de Notre-Seigneur. Eh bien, de cela, qui est un signe de l'assistance de Notre-Seigneur sur son Église, nous ne pouvons que nous réjouir ; cela nous ne pouvons que l'encourager. La Fraternité a pour but la sanctification, non pas seulement de ses membres, mais la sanctification des prêtres en général. Et il y a là un immense champ d'apostolat. Eh bien,*

*nous devons profiter – bien entendu avec prudence, cela va de soi – de ces ouvertures apostoliques. Et cela doit aussi nous encourager »*<sup>14</sup>.

Ainsi nous serons réellement fidèles au vénéré fondateur de la Fraternité Saint-Pie X, Mgr Lefebvre, qui a toujours été *suavis in modo* et *fortis in re*. Nous serons fidèles aussi au saint patron de nos séminaires, saint Thomas d'Aquin : le saint thomisme a toujours su prendre le bien de quelque côté qu'il vienne (pour bâtir sa philosophie l'Aquinat n'hésita pas à recourir – au grand scandale des doctes de l'époque – au païen Aristote). Mais surtout, nous serons fidèles à Notre-Seigneur Jésus-Christ, lequel, « doux et humble de cœur »<sup>15</sup>, dans la conversation avec le scribe qui, bien qu'ayant encore beaucoup de chemin à faire, montrait qu'il avait déjà saisi l'essentiel et avait le cœur ouvert à la Vérité<sup>16</sup>, ne lui a pas dit : « *Voilà, tu es l'un des nombreux scribes conservateurs qui ne savent que citer par cœur les préceptes de la loi* », mais avec un tout autre souffle de charité : « *Tu n'es pas loin du royaume de Dieu* ».

ABBÉ ANGELO CITATI  
(fsspx.news – 05/08/2017)

(14) Sermon audio transcrit dans *Nouvelles de Chrétienté* n°166 (juillet-août 2017), pp. 7-11.

(15) Cf. Mt 11, 29.

(16) Cf. Mc 12, 28-34.



## ON NOUS ÉCRIT

*Le Noirmont, le 10 août 2017*

*Cher Monsieur l'abbé,*

*(...) Mon épouse et moi pensons et prions régulièrement pour vous, pour la Fraternité, pour les communautés qui s'efforcent de maintenir l'Église catholique sur la voie de la Tradition, du Sacré et du Surnaturel. Nous vivons des temps troublés pour le monde en général, et pour le Christianisme en particulier, ce dernier traversant du reste la persécution la plus meurtrière de son histoire, ainsi que nous l'a rappelé Le Rocher. Et avec ça, ce pontificat étrange, déconcertant, à la fois autocratique et mondain. (...)*

*Vous savez sans doute que l'abbé B., curé de X., a été démis de ses fonctions par l'évêque de Bâle. Officiellement, l'objet du litige était la mésentente de ce prêtre avec ses collègues de l'"unité pastorale". En fait, il a toujours posé problèmes, tant sur le plan ecclésiologique qu'administratif. Je suis soulagé de son départ, mais je ne parviens pas à m'en réjouir. Cet homme avait une attitude de libre penseur, qui ne me dérange pas en tant que tel, mais que je ne saurais accepter de la part d'un prêtre. Oh, ce n'est pas le seul ! S'il fallait démettre tous les prêtres "théologiquement douteux", ou carrément hérétiques du diocèse de Bâle, il n'en resterait pas beaucoup...*

*Ce qui m'afflige le plus dans cette affaire, c'est la naïveté, voire l'ignorance des 500 paroissiens (sur 6'500 que compte le secteur) qui ont signé une pétition pour le maintien de l'abbé B. **Lors d'une rencontre de l'évêque de Bâle avec les villageois, on a pu entendre : nous ne voulons plus de hiérarchie, plus d'évêques, plus de pape.** Les attentes envers un prêtre se limitent souvent aujourd'hui à son activisme social(iste) et caritatif. La dimension transcendante des sacrements, et tout particulièrement de l'Eucharistie, est ignorée, quand elle n'est pas ridiculisée. Dieu n'intéresse plus les catholiques modernistes. Oui, nous payons au prix fort les effets désastreux de Vatican II.*

*Avec mes plus cordiaux souvenirs et les bonnes salutations de mon épouse.*

*Georges Cattin*



## DOCTRINE

# QUELLE CONDUITE TENIR AVEC LES PÉCHEURS PUBLICS ?

***Comment pouvons-nous et devons-nous agir envers les pécheurs publics ? En raison du contexte général de la société dans laquelle nous vivons aujourd'hui, ce problème se pose souvent à nous avec acuité. Rappelons les grands principes catholiques qui doivent éclairer la pratique, afin d'essayer d'y voir plus clair pour résoudre les cas pénibles qui surviennent malheureusement dans nos familles.***

Commençons par expliquer ce qu'est un pécheur public : c'est une personne qui vit dans le péché grave, dont le péché est vraiment scandaleux, et est notoire de fait ou de droit. « Qui vit dans le péché » signifie que les péchés en question ne sont pas seulement des actes passagers, mais qu'ils créent une situation habituelle.

Les pécheurs publics sont en premier lieu les personnes qui ont fait défection de la foi catholique, qui ont quitté l'Église pour aller dans des groupes ou sectes non catholiques, ou vivent dans l'impiété<sup>1</sup>.

Ce sont ensuite celles qui ont un état de vie ou une activité gravement peccamineux. Selon les époques on

(1) On ne dira pas qu'un hindou ou un musulman par exemple est un pécheur public : il a une autre religion, il est étranger à l'Église de Jésus-Christ.

y a rangé ceux qui s'adonnent à la magie, les usuriers, les femmes de mauvaise vie, etc.

Le cas le plus fréquent de péché public est celui de personnes qui vivent ensemble sans être mariées. En effet leur relation coupable est un fait public, que tout le monde peut voir. Qu'elles soient unies ou non par un « mariage civil » ne change rien à leur situation aux yeux de Dieu<sup>2</sup>. Il n'est pas nécessaire qu'elles cohabitent, il suffit qu'elles se retrouvent souvent, et qu'il soit notoire qu'elles vivent dans le péché mortel.

Du fait de leur caractère public, ces actes revêtent une gravité particulière. Ils représentent ce qu'on

(2) Nous parlons ici de baptisés catholiques, car c'est eux qui sont sujets de l'Église, et non des personnes unies par un mariage naturel.



*Le Christ et la femme adultère,  
Pietro della Vecchia (1603-1678)*

appelle un scandale, c'est-à-dire un acte répréhensible qui, à cause du mauvais exemple donné aux autres, peut être l'occasion d'une chute pour le prochain qui en est témoin, en l'incitant au péché.

Le scandale peut venir des hommes qui vivent mal, mais davantage encore des faux principes que promeut le monde, en particulier cette idée que chacun est bien libre de vivre comme il l'entend, et il faut tout faire pour contrecarrer ce genre d'opinion.

Le scandale est précisément (ou formellement comme on dit en théologie) un péché contre la charité. Il convient de le rappeler à ceux qui nous reprochent de « manquer de charité » envers les scandaleux, et qui inversent ainsi la réalité : ce sont eux qui offensent la charité par leur malheureux exemple.

## La conduite de l'Église

Pour savoir comment nous comporter envers les pécheurs publics, afin que notre comportement repose sur un fondement solide et non subjectif, nous allons regarder la manière d'agir de l'Église : elle inspirera notre propre attitude envers eux. En effet l'Église a le devoir d'indiquer aux hommes les péchés qui sont graves, et de les en écarter ; c'est pourquoi elle prévoit dans son droit des mesures à l'encontre des pécheurs scandaleux.

Ainsi la sainte communion doit être refusée, même en public, à toute personne dont l'indignité est certaine et publique, comme ceux qui n'ont pas la foi, ou les concubinaires connus publiquement. C'est la règle posée par le rituel romain<sup>3</sup>, qui a été reprise par le droit canon<sup>4</sup> : « *Doivent être écartés de l'Eucharistie ceux qui sont publiquement indignes, (...) jusqu'à ce qu'on ait des signes clairs de leur repentir et de leur amendement, et tant qu'ils n'ont pas réparé leur scandale public.* » On ne peut donner l'absolution et la sainte communion à des pécheurs publics, tant qu'ils demeurent dans cet état. Pour être admises à recevoir les sacrements, ces personnes doivent s'être corrigées, et avoir réparé le scandale qu'elles ont causé.

(3) *De sanctissimo Eucharistiæ sacramento*, n. 8.

(4) Canon 855 du CIC 1917 (repris dans le CIC 1983 au canon 915).

Pour qu'un concubinaire par exemple cesse d'être pécheur public, il doit éloigner l'occasion de péché. S'il s'agit d'une personne qui a répandu un enseignement néfaste, elle devra le désavouer, et la rétractation doit être connue publiquement<sup>5</sup>.

L'Église explique dans quel esprit et de quelle manière le prêtre doit agir : « *Si un sacrement doit être refusé (à un pécheur public), il faut toujours procéder avec une extrême prudence et bonté, de sorte que tous comprennent clairement que le prêtre n'a voulu offenser personne, mais qu'il n'a eu en vue que l'honneur de la religion et le salut des âmes* »<sup>6</sup>. En effet le prêtre qui donnerait la communion se rendrait complice de la profanation du sacrement, et causerait lui-même un grave scandale.

L'Église détourne le plus possible les fidèles du mariage avec les pécheurs publics ou avec les non catholiques, comme avec ceux qui auraient abandonné la foi ; ceci en raison du danger de perversion pour le conjoint catholique et pour les enfants. « *Ce danger n'est ordinairement que trop réel ; aussi, instruite par l'expérience, l'Église ne permet que très difficilement de telles alliances et ne dispense qu'à contrecœur de cet empê-*

*chement. Le droit divin lui interdit du reste de déclarer ces unions licites tant que le danger de perversion religieuse des intéressés n'est pas suffisamment écarté* »<sup>7</sup>.

Le droit canon statue encore : « *Ceux qui ont commis le délit public d'adultère, ou qui vivent publiquement dans le concubinage, doivent être exclus des actes légitimes ecclésiastiques, jusqu'à ce qu'ils aient donné des signes de repentir* »<sup>8</sup>. Ce qu'on appelle actes légitimes consiste surtout à être parrain ou marraine de baptême ou de confirmation.

Enfin les pécheurs publics n'ont pas le droit à la sépulture ecclésiastique. Voici ce qu'en dit le droit de l'Église : « *Sont privés de la sépulture ecclésiastique, à moins qu'ils aient donné avant leur mort des signes de pénitence : les apostats notoires de la foi chrétienne, ou les membres d'une secte hérétique ou schismatique, ou d'une secte maçonnique ou d'autres sociétés du même genre ; (...) les autres pécheurs publics et manifestes* »<sup>9</sup>.

### **La coopération au mal**

Ce que nous avons dit de la manière d'agir de l'Église va éclairer notre comportement envers les pécheurs publics, pour savoir comment nous

(5) Jone : *Précis de théologie morale catholique*, n° 457.

(6) Prümmer : *Manuale theologiae moralis*, vol. III, n° 80.

(7) Vittrant : *Théologie morale*, n° 925.

(8) Canon 2357 §2.

(9) Canon 1240 du CIC 1917 (repris dans le CIC 1983 au canon 1184).



conduire pratiquement avec eux. Les règles qui dictent la conduite à suivre sont celles de la coopération au mal, c'est-à-dire de la participation à un acte mauvais posé par le prochain.

La coopération coupable au péché peut prendre des formes très diverses. Il y a la coopération effective, ou positive, qui exerce une réelle causalité sur l'acte accompli par le prochain : conseiller le mal, le louer, le prendre sous sa protection de quelque manière, prendre sa défense, y participer. Et il y a des formes négatives de coopération : ne pas avertir, ne pas y mettre obstacle, ne pas manifester, quand on aurait dû le faire.

On ne peut d'aucune façon approuver un péché, ou le favoriser de quelque manière. Toute approbation d'un acte mauvais est nécessairement coupable, puisqu'elle s'associe à l'intention mauvaise de celui qui l'accomplit.

Remarquons bien que dans les dernières formes de coopération que nous avons citées (ne pas avertir, ne pas mettre obstacle), on n'a pas posé d'acte, on n'a rien fait. Ce sont pourtant des péchés par omission. En effet laisser faire une mauvaise action peut être coupable. Car il ne suffit pas pour plaire à Dieu de ne poser aucun acte positif, il faut encore assumer ses devoirs contre le mal. S'il n'y a pas de raison sérieuse contraire ou d'inconvénient trop grave, la charité



**Le repas chez Simon le pharisien,**  
*Dieric Bouts (vers 1415-1475)*

demande d'essayer d'empêcher la faute du prochain ou de ne pas y concourir, même matériellement. Les péchés d'autrui peuvent nous être imputés à nous aussi, si nous y avons coopéré en ne faisant rien pour les empêcher<sup>10</sup>.

L'omission de la correction fraternelle fait donc partie de la coopération négative<sup>11</sup>. On est coupable quand on se tait, alors qu'on aurait dû parler : « *Qui ne dit mot consent* », dit l'adage. Il faut le faire avec tact et délicatesse, certes, comme on souhaiterait que l'on fasse avec nous-mêmes ; mais cela n'empêche pas la fermeté sur le fond. Les parents (à l'égard de leurs enfants) et les supérieurs (à l'égard de

(10) Merkelbach : *Summa theologiae moralis*, tome I, n° 487.

(11) *Dictionnaire de théologie catholique*, article « Coopération ».

leurs inférieurs) ont un devoir spécial de correction et de monition.

### **Le bien commun**

Parmi les principaux éléments à considérer pour déterminer notre attitude en ce domaine se trouvent le bien commun et les dommages qui peuvent lui être causés. En effet les péchés publics ont un impact social. On constate facilement l'effet dévastateur du mauvais exemple. Toute faiblesse, toute concession injuste à un péché public est une atteinte au bien commun, et est donc un mal.

Si l'Église prend les dispositions sévères que nous avons vues, c'est bien sûr pour l'honneur de Dieu, dont on ne se moque pas. C'est aussi afin de protéger les âmes bien portantes, et d'avertir les autres. C'est donc en vue du bien commun de la société.

Pour détruire l'esprit et la morale chrétiennes, le démon a maintenant à sa disposition tous les médias, qui répandent la corruption à grande échelle. Au nom de la tolérance – qui n'est en réalité que de l'indifférence –, il inspire d'accepter tous les comportements. Et nous voyons l'immoralité pénétrer partout.

Notre devoir est donc de protéger nos familles. Or leur solidité tire sa force de notre fermeté à défendre la loi de Dieu et la morale catholique, et d'en vivre réellement. Respectons et faisons respecter la loi souveraine

de Dieu sur la famille, fondée sur le sacrement de mariage. Si on ne défend pas la dignité et la sainteté du mariage, on va à la ruine des familles. Ce qui nous pousse à nous montrer fermes en face du mal n'est pas un manque de cœur, mais au contraire la charité de la vérité, et l'amour du bien commun.

Pour savoir si l'on doit intervenir ou non devant un mal, il faut donc se poser ces questions : Quel est l'impact sur le bien commun ? Y a-t-il un motif suffisamment grave qui justifie que je me taise ?

### **Des lignes de conduite**

Si les principes sont clairs, leur application aux divers cas concrets est généralement délicate. Si on ne réagit pas, on s'habitue au mal. Mais en agissant mal à propos, on peut quelquefois faire plus de mal que de bien.

Traçons quelques grandes lignes de l'attitude catholique pour éclairer notre pratique<sup>12</sup> :

- **On ne peut regarder et traiter comme époux des personnes qui devant Dieu ne le sont pas.** Il n'est donc pas permis de mettre un couple illégitime sur un pied d'égalité avec un couple marié, ou de le traiter de la même manière.

---

(12) Ce sujet avait été traité par l'abbé Henry Wuilloud dans *Le Rocher* n° 77, juin-juillet 2012.

Ce serait accorder un certificat de « normalité » à une situation anormale, qui offense gravement la loi de Dieu et le bien commun. Agir ainsi serait faire preuve d'esprit mondain, de lâcheté, et manquer de cette foi vive qui doit guider le vrai chrétien dans ses pensées, ses paroles et ses actes.

- **Le mariage chrétien ne peut accepter de cohabiter avec le concubinage.** Aussi la famille ne peut-elle jamais recevoir un faux couple lors d'une réunion familiale : le recevoir dans un contexte familial serait un dissolvant de la famille.

La famille peut accueillir son propre membre qui vit dans cet état de péché, mais seul. Le concubin ne fait pas partie de la famille, l'accès du sanctuaire familial lui est donc fermé. Peut-être le membre de la famille invité refusera-t-il de venir si son concubin ou sa concubine ne peut l'accompagner, et ainsi aucun des deux ne viendra. Mais le bien et la protection de la famille sont primordiaux.

- **Si on les voit exceptionnellement tous les deux** – et donc en dehors du cadre familial – **ce doit être dans l'espoir d'éclairer les consciences, s'il y a quelque bonne volonté de leur part.** Ce peut être aussi pour maintenir des liens familiaux entre parents et



*Le Christ et la Samaritaine au puits,  
Angelika Kauffman (1741-1807)*

enfants, ou entre frères et sœurs. Mais il faut que les choses soient claires, et que de telles rencontres ne puissent être interprétées par le faux couple, ou par d'autres personnes, comme une approbation ou une caution donnée à sa situation, même si des années ont déjà passé. Il convient en particulier d'éviter tout risque d'ambiguïté chez les jeunes ou les enfants qui seraient au courant de telles entrevues.

- **La fermeté dans les principes doit aller de pair avec la charité envers les personnes.** Nous devons ressembler le plus possible à Dieu lui-même, Dieu qui unit la haine du péché et la miséricorde envers le pécheur : à son image, il nous faut être intraitables envers le péché, et aimer le pauvre malade. C'est l'attitude dont notre Sauveur

nous a donné l'exemple avec les pécheurs publics qu'il a pu rencontrer, comme la Samaritaine, Marie-Madeleine ou la femme adultère : « *Va ; désormais ne pêche plus.* » Donc on ne blesse pas inutilement, on explique son attitude en toute charité. Mais aimer le pécheur, c'est justement essayer de le sortir de son péché. Et aimer les autres, c'est faire en sorte que le mal ne s'étende pas davantage par notre inaction.

### Tenir compte du contexte

Comme pour tout jugement prudentiel, il faut tenir compte de tout le contexte. Il y a des gens dont les parents séparés vivent tous les deux dans l'adultère, dont les frères et sœurs sont tous ou presque dans des unions illégitimes, et il en est de même pour leurs enfants. Doivent-ils rompre avec toute leur famille ? On voit ici que le scandale se mesure aussi au nombre de personnes dans cette situation.

Autrement dit : si le cas est unique dans une famille qui est encore relativement préservée, on doit être d'autant plus résolu pour empêcher le mal de s'étendre.

Au contraire ceux qui vivent en règle sont-ils devenus l'exception ? Alors vaut la remarque de saint Paul : « *il vous faudrait alors sortir de ce monde* ». Citons ce passage où saint

Paul nous explique l'attitude à avoir : « *En vous écrivant dans ma lettre de n'avoir pas de relations avec des impudiques, je n'entendais pas d'une manière absolue les impudiques de ce monde, ou bien les cupides et les rapaces, ou les idolâtres ; car il vous faudrait alors sortir du monde. Non, je vous ai écrit de n'avoir pas de relations avec celui qui, tout en portant le nom de frère, serait impudique, cupide, idolâtre, insulteur, ivrogne ou rapace, et même avec un tel homme de ne point prendre de repas. (...) Ceux du dehors, c'est Dieu qui les jugera* »<sup>13</sup>.

Il nous faut donc être plus sévère avec « celui qui porte le nom de frère », celui qui est catholique ou du moins l'a été, qui a reçu une éducation catholique, qu'avec celui qui n'a connu que le monde redevenu païen qui nous entoure.

Soyez des lumières pour le monde, nous commande Notre-Seigneur, soyez le sel de la terre, capable d'empêcher la putréfaction de s'installer. Plus que jamais, de nos jours le monde a besoin de catholiques convaincus, qui vivent selon les principes de la foi et soient des exemples, avec la grâce de Dieu. C'est à ce prix que nos familles pourront être préservées, et que Notre-Seigneur Jésus-Christ continuera à en être le maître.

ABBÉ HERVÉ GRESLAND

(13) I Cor 5, 9-13.



## JOURNAL DE ROUTE DU DISTRICT DE SUISSE

### 24 juin 2017

L'église Saint-Joseph de Lucerne est pleine à craquer. Les 25 confirmands, leurs parents et les amis se réjouissent d'assister à la réception du sacrement de la plénitude de la grâce.

Le chœur interprète une messe polyphonique. Saint Jean-Baptiste, que l'on fête aujourd'hui, sera un des thèmes de la prédication choisi par Mgr Alfonso de Galarreta. Le précurseur de Jésus a rendu témoignage du Christ et de la foi. Il a fini par mourir martyr pour avoir professé la vraie doctrine du mariage.

Le terme « martyr » vient du grec et signifie « témoin ». À la suite de saint Jean-Baptiste, les confirmands seront les témoins de la vraie foi. Ils en reçoivent la force par l'imposition des mains de l'évêque et par l'onction du saint-chrême sur le front.

Et pour terminer, je me permets de relater un petit incident survenu pendant la cérémonie et que sans doute personne n'a remarqué : entre la confirmation et la messe pontificale, l'évêque revêt les gants.

Ceux-ci étant neufs pour l'occasion, ils étaient encore cousus ensemble et l'évêque ne pouvait pas s'en servir. S'apercevant de la situation, l'abbé Thomas Suter qui officiait en tant que cérémoniaire sortit un couteau suisse de la poche de sa soutane et d'un coup précis sépara les deux gants.

On dit en Suisse qu'un vrai garçon a toujours un couteau dans sa poche !

### 29 juin 2017 – Ordinations à Écône





**Abbé Bernard Jouannic,**  
30 juin 2017



**Abbé Pierre-Jean Moisan,**  
2 juillet 2017

### Juillet 2017 – Premières messes

Cet été, le prieuré Saint-François de Sales a fait provision de grâces avec cinq premières messes : quatre à Carouge et une à Lausanne. Ces jeunes prêtres, tous Français, sont issus de familles composées de trois à onze enfants. Ils sont tous passés par les écoles de la Fraternité Saint-Pie X et sont entrés au séminaire un à trois ans après leur baccalauréat. Parmi eux, celui qui est maintenant le plus jeune prêtre du district de France a 24 ans. Depuis le 15 août, chacun a débuté son apostolat en France, ce qui peut être loin comme la Martinique.



Les fidèles du prieuré ont généreusement répondu à l'honneur qui leur était fait par ces visites. Les nouveaux prêtres sont repartis chargés de prières et d'aumônes pour commencer dans les meilleures conditions leur travail dans la vigne du Seigneur.

Depuis janvier dernier, à Carouge, chaque premier dimanche du mois, les mamans font une prière spéciale après la messe pour obtenir des vocations. Nous espérons donc pouvoir organiser dans quelques années des festivités sacerdotales autour d'enfants de la paroisse. Prions le Ciel à cette intention. Il y a tant besoin de prêtres aujourd'hui.

J.-F.M.

**Abbé Tristan Hachard,**  
9 juillet 2017

**Abbé Romain Clop,**  
16 juillet 2017



## 1<sup>er</sup> août 2017

Il n'y a sans doute pas d'activité plus judicieuse que de passer la journée de la fête nationale en pèlerinant vers Notre-Dame de Bourguillon. L'abbé Philippe Lovey s'occupe de la bonne marche du pèlerinage tandis que l'abbé Bernard Carron ravitaille les prêtres, frères et séminaristes pour le repas de midi. Un succulent sandwich et une boisson bien fraîche. Que du bonheur !

Le pèlerinage de Bourguillon nous est cher, car ici Marie est invoquée comme « Gardienne de la foi », un vocable tout désigné pour notre époque.

Même si les pèlerins sont sur la route une bonne partie de la journée, ils trouveront encore le temps le soir pour griller quelques cervelas et participer aux feux d'artifices.

## 8 août 2017

Nous sommes à Wangs. Une tranquille atmosphère de vacances. Le cadre idéal pour une séance de chantier. Un nouveau projet en perspective ? Mais quand arrêtera-t-on de construire ici, me direz-vous ? Vous avez raison !

Tout a commencé il y a quelques années avec la rénovation de l'ancien bâtiment : les ailes est et ouest ont été entièrement modernisées. Puis s'ensuivit la construction de la nouvelle école qui acheva le projet.

Aujourd'hui, bien que la partie médiane de l'ancien bâtiment ainsi que la chapelle aient encore besoin d'être rénovées, une pause dans la construction et une réduction de la dette seraient les bienvenues.

Malheureusement, au cours des derniers mois, des tuiles sont tombées du toit de l'aile médiane. En cas d'accident, il nous serait reproché de ne pas avoir pris des mesures à temps. Une réfection du toit est donc nécessaire et urgente. En même temps, nous profiterons des échafaudages pour rafraîchir la façade. Ne soyez donc pas étonnés le printemps prochain si vous voyez l'aile médiane entourée d'échafaudages. C'est une nécessité.

## 19 - 20 août 2017

Un fidèle a la bonne idée de me donner deux honoraires de messe pour Fatima. Je célèbre d'abord une messe pour tous les pèlerins. La deuxième est offerte pour ceux qui sont restés à la maison. Parmi ceux-ci un bon nombre aurait certainement voulu participer à ce grand pèlerinage du jubilé.

Samedi après-midi, chapelet aux Valinhos. Le thermomètre atteint allègrement les 40° Celsius et les pèlerins ruissèlent de sueur. Mais si l'on pense qu'ici même la Sainte Vierge est apparue, il y a 100 ans jour pour jour, cela donne aussi des frissons dans le dos.



Dans sa prédication lors de la messe pontificale du dimanche, Mgr Fellay nous rappelle que le message de Fatima est – à l'image de notre vie – à la fois très sérieux mais aussi plein d'espoir. D'une part nous savons que l'enfer n'est pas une vue de l'esprit des théologiens mais bel et bien une réalité qu'il nous faut absolument éviter. D'autre part, d'innombrables grâces sont à notre disposition pour nous conduire au ciel.

Plusieurs dames et quelques messieurs profitent de leur temps libre pour parcourir le « Chemin de Lucie » (chemin de pénitence). Parcourir n'est peut-être pas le terme exact car la progression se fait à genoux en priant

le chapelet, cela depuis le début de la grande place jusqu'à la chapelle des apparitions dont on finit par faire le tour.

Patience et professionnalisme ! Je profite ici de l'occasion pour remercier très chaleureusement, en mon nom et au nom de tous les pèlerins, M. et Mme Claudio et Tiziana Giordanengo ainsi que Mme Claudia Stössel pour la parfaite organisation de ce pèlerinage.

### **23 août 2017**

Journée des familles à Porta Cæli où l'abbé Benedikt Roder m'invite à prononcer une conférence à l'intention des parents. Le public est reconnaissant de recevoir quelques suggestions théoriques et pratiques concernant l'éducation des enfants. Il s'ensuit d'intéressantes discussions et remarques.

### **26 - 27 août 2017**

Qui aurait pensé qu'au pèlerinage du Flüeli, on transpirerait davantage qu'une semaine auparavant à Fatima ? Quelques personnes me disent que la marche n'a jamais été aussi pénible !

À la fin du parcours, juste avant de traverser la Melchaa, on compte les participants. Pour les amateurs de statistiques, nous étions 433. Un record absolu.

M. l'abbé Thibault de Maillard célèbre une première messe solennelle. Certainement qu'à cette occa-



sion, il a demandé l'intercession de notre saint patron national, afin que soit fructueux son apostolat dans le canton aux treize étoiles (et autant de victoires en Coupe de Suisse) !

M. l'abbé Anton Odermatt est revenu en Suisse afin de pouvoir célébrer son jubilé sacerdotal d'argent avec ses compatriotes. Il y a 25 ans, l'ancien économiste du District célébrait sa première messe à Hergiswil, à peine éloigné de 13 km à vol d'oiseau du Flüeli.

Il est extrêmement réconfortant de voir le nombre toujours croissant de personnes qui participent à la Grande Prière des Confédérés (je l'avais déjà écrit ici l'année dernière !).

Si le bon développement se poursuit, dans cinq ou six ans la salle sera comble entre minuit et 06h00 du matin !



La messe solennelle du dimanche en l'honneur du 600<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de saint Nicolas de Flüe est célébrée par l'abbé Niklaus Pflüger, premier assistant du Supérieur Général. Dans son sermon, il met en lumière les multiples facettes du travail et de la vie riche en événements de saint Nicolas de Flüe.

p.s.





## VIE DE LA TRADITION

# DE NOMBREUX TRADITIONALISTES VALAISANS À FANJEAUX

***De nombreux Valaisans ont pris la route du Sud début août pour assister aux cérémonies chez les communautés dominicaines de Brignoles (dans le Var) et de Fanjeaux (dans l'Aude). La concentration de Valaisans fut plus importante du côté de Fanjeaux, et pour cause.***

Les “Dominicaines enseignantes du Saint-Nom-de-Jésus et du Cœur Immaculé de Marie” (Brignoles) et les “Dominicaines enseignantes du Saint-Nom-de-Jésus de Fanjeaux” sont deux rameaux traditionnels issus de la Congrégation du Saint-Nom-de-Jésus de Toulouse<sup>1</sup>.

Le 4 août, fête de saint Dominique, fondateur de l'Ordre dominicain, est pour ces deux congrégations un jour de fête où ont lieu les prises d'habit et les professions.

(1) Congrégation fondée en 1801 par l'abbé François Vincens (1756-1841), prêtre du diocèse de Toulouse, et affiliée à l'Ordre dominicain comme Tiers-Ordre en 1885. Cf. Sœur Alice-Marie Puga, *Histoire de la Congrégation du Saint-Nom-de-Jésus de Toulouse, de 1800 à 1953*, Privat, 2006 ; et Sœur Alice-Marie Puga, *Rupture ou Fidélité, 1948-1975 : Une congrégation religieuse dans l'Église ébranlée*, Clovis, 2016.

Cette année, les Valaisans sont venus nombreux à l'école Saint-Joseph-des-Carmes à Montréal-de-l'Aude où avaient lieu pour la première fois les cérémonies pour la Congrégation de Fanjeaux. La nouvelle église des Carmes permit à la cérémonie de se développer dans un cadre majestueux et soulignait les liens très forts qui unissent la Congrégation à la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X<sup>2</sup>.

C'est au cours d'une cérémonie présidée par l'abbé Philippe Nansemet que six jeunes filles (dont trois Valaisannes : Marie Borgeat, Jacinthe Udressy et Cécile Udriot), reçurent l'habit dominicain. La vêtue eut lieu au cours des Laudes, après que le prêtre ait rappelé aux postulantes

(2) Mgr Marcel Lefebvre a fortement encouragé et béni l'initiative de ces religieuses qui refusaient les "ajournements conciliaires". Cf. *Le Rocher* n° 37, octobre – novembre 2005.



leur devoir, par le port de l'habit, de « rendre témoignage de la pauvreté, de la pureté, de l'humilité et de la charité de l'Évangile ». Les professions eurent lieu à l'offertoire. Les dix professes perpétuelles (dont sœur Marie-Espérance Favre) se prosternèrent devant l'au-



tel avant d'émettre leurs vœux dans les mains de la Prieure générale. À l'issue de la cérémonie, nous sommes tout heureux de retrouver les anciennes, notamment sœur Marie-André Franzé qui célébrait son jubilé d'argent.

**ABBÉ CLAUDE PELLOUCHOUD**



*La jubilaire d'argent (entourée de ses parents à gauche) et la professe perpétuelle (au moment de sa profession)*



*Trois nouvelles novices Suissesses pour la Congrégation de Fanjeaux. Que le Bon Dieu les bénisse !*



## TRENTE-CINQ ANS D'ENTHOUSIASME !

***Devant l'inauguration des nouveaux locaux de l'école Fleurs de Mai début novembre 2017, nous pensons à toute la générosité qui entoure cette œuvre, de sa création en 1982 à aujourd'hui.***

« Rien de grand ne s'est accompli dans le monde sans passion »<sup>1</sup> ; c'est d'autant plus vrai que le succès inespéré de l'école le prouve aisément. D'une dizaine d'élèves en 1982 à 127 inscrits pour l'année 2017-2018, les chiffres sont éloquentes ! Ils témoignent d'une passion et d'un enthousiasme toujours renouvelés, d'une recherche constante du bon, du vrai et du beau pour former inlassablement des générations de jeunes gens pleinement humains, et par là, pleinement chrétiens<sup>2</sup>. Une histoire tout entière marquée par le sceau de la patience et de la générosité.

Il fallait en effet une générosité hors normes pour, en 1982, prendre le risque de la fondation de l'école. À

(1) Georg Wilhelm Friedrich Hegel.

(2) « *Les élèves s'engagent à adopter dans tous les domaines (langage, attitude, respect mutuel, habillement, ordre, discipline...), un comportement respectueux de l'esprit chrétien.* » (Extrait du règlement)

cette date, la classe est donnée à Sierre et à Martigny, dans les maisons des Docteurs Truffer et Crespo, ainsi que dans les locaux de la chapelle de M. le curé Pierre Epiney. C'est M. Dominique Carron, l'actuel directeur pédagogique de l'école, qui ne ménage pas ses efforts et enseigne le matin dans une ville, l'après-midi dans l'autre ! Les élèves ne suivent les cours qu'à mi-temps, et les parents complètent les leçons reçues en classe, l'enseignement ne concernant bien sûr que les branches principales. La direction pédagogique est alors assumée par M. René Berthod, enseignant au cycle d'orientation d'Orsières, lui-même secondé par M. Daniel Tornay. Les classes – comprenant jusqu'à six niveaux ! – proposent un enseignement individualisé pour chaque élève.

Il fallait aussi une certaine dose de folie pour continuer l'aventure, ouvrir et fermer des classes au gré des demandes et besoins des parents,

au cours des années qui suivirent. Mmes Agnès Carron, Madeleine Carron, Fabienne Michaud, Agnès Farquet, enseignent jusqu'en 1986, date à laquelle l'*Association Fleurs de Mai*, reconnue par le Département de l'Instruction publique, est fondée, assurant ainsi une structure stable pour l'école, ses élèves et enseignants.

Dès lors, ce seront une, puis deux, puis trois, puis quatre classes, qui seront ouvertes à Martigny, Monthey, Sion et Riddes avec Mmes Fabienne Michaud et Marie-Claire Dorsaz, puis Monique Moulin et Anne-Sylvie Crettex, Corine Sauques et Nathalie Sierro, Mme Elisabeth Maret, MM. Dominique Carron, Jean Crettex et Laurent Biselx, M. Jean-Robert Cretienand – dont le décès en 2010 a été une grande tristesse pour l'école.

Dix ans plus tard, 1996 est aussi une date marquante pour l'histoire de l'école, puisque c'est en cette année que l'on inaugure les nouveaux locaux dans une ancienne menuiserie riddane entièrement transformée et qui les abrite toujours. Désormais, toutes les classes seront réunies sur le même site, accueillant en même temps un cycle d'orientation. Les classes primaires sont mixtes, mais le cycle n'accueille que... « des grands », comme nous les appelions alors. L'aventure adolescente ne dure que trois ans, mais elle contribue néanmoins à former plusieurs volées de

jeunes garçons. Se met aussi en place un système de bus, qui regroupe les élèves de tous les coins du canton jusqu'à Riddes, et une cantine, où peuvent se restaurer à midi les enfants habitant trop loin.

Au fil des ans, de nouveaux professeurs dévoués et convaincus par l'idéal proposé par l'école, rejoignent et quittent la fameuse « salle des maîtres » : Mmes Danièle Dell'Essa, Carole Vocat, Corinne Genuizzi, Agnès Carron, Cécilia Wuilloud, Céline Carron, Caroline Carron, Brigitte Blanchut, Fabienne Schaller, Suzette Moulin ; MM. Michel Berthod, Jérôme Ebiner, Jean Crettex... Ils ne comptent pas leur temps pour s'adapter à leurs élèves, leur transmettre la soif d'apprendre et l'enthousiasme de devenir des hommes fiers, honnêtes... et à leur tour, généreux !

En 2008, une école enfantine voit le jour. L'enseignement est assuré par Mme Agnès Carron que viendra rejoindre Mlle Cécilia Wuilloud. Avec l'arrivée de ces nouveaux élèves, les locaux deviennent vite exigus. Il faut penser à la construction d'une annexe. Un bref coup d'œil en arrière nous apprend en effet que depuis 1982, les effectifs ont plus que décuplé !

L'agrandissement projeté vient à peine de se terminer. Charpentiers, menuisiers, électriciens, vitriers, peintres se sont succédé durant les

vacances scolaires pour ne pas causer d'évidents désagréments. Au total, les travaux ont duré à peine plus de deux mois – du 20 juin au 25 août –, permettant déjà l'inauguration officielle en novembre 2017. Le bâtiment principal, composé des salles de classes, a été rehaussé d'un étage et a vu trois nouvelles classes apparaître pour accueillir plus aisément les jeunes élèves et leurs professeurs. Initialement envisagé en matière synthétique, le terrain a finalement été remis à neuf : on y a ressemé une belle pelouse, installé une tondeuse automatique ainsi qu'un grillage pour en contrôler l'accès.

En tout et pour tout, le montant de la construction et de la rénovation du terrain avoisine la somme de 800'000 francs. À son tour, l'école se permet de solliciter votre aide, pour assurer la continuité de cette belle œuvre. Les écolages versés par les parents suffisent à peine à couvrir le budget de fonctionnement de l'école, et des frais aussi importants ne peuvent leur être imputés directement.

C'est ici l'occasion de rappeler que sans l'aide généreuse de la Fraternité Saint-Pie X, depuis les années 1990, ni l'achat du bâtiment, ni sa première transformation, ni le fonctionnement de l'école n'auraient été garantis. Pour cela, et afin d'assurer la pérennité de l'école, Fleurs de Mai a été placé sous son autorité, par le biais du recteur de



l'école, en principe le prier de Sierre, actuellement M. l'abbé Vonlanthen ; par ailleurs, le vice-président du comité de direction est toujours le supérieur du district suisse, actuellement M. l'abbé Schreiber. Depuis les débuts, l'enseignement religieux, la préparation aux sacrements, la messe hebdomadaire, ont été confiés aux prêtres de la Fraternité.

À leur dévouement inlassable, répondons par notre générosité ! Tout don, de quelque importance qu'il soit, pourra servir à réduire la dette et à la rembourser au plus vite. Les élèves, les professeurs, la direction et tous ceux qui les entourent, vous sont d'ores et déjà reconnaissants. Votre générosité sera mise au compte de celle qui, cumulée jusqu'ici, a rendu l'impossible... possible ! De leur part, merci !

UNE ANCIENNE ÉLÈVE DE L'ÉCOLE  
**FLEURS DE MAI**<sup>3</sup>

(3) Nom connu de la rédaction.



## PRIER POUR LE SAINT-PÈRE

**« Ô mon Jésus! C'est par amour pour vous et pour la conversion des pécheurs, pour le Saint-Père et en réparation des péchés commis contre le Cœur Immaculé de Marie. »**

À Fatima, la Vierge Marie enseigna plusieurs prières, parmi lesquelles cet acte d'offrande: « Ô mon Jésus! C'est par amour pour vous et pour la conversion des pécheurs, pour le Saint-Père et en réparation des péchés commis contre le Cœur Immaculé de Marie. » C'était le 13 juillet 1917, après la terrible vision de l'enfer « où vont les pécheurs, parce qu'ils n'ont personne qui prie et se sacrifie pour eux ». Les enfants étaient invités à « s'offrir »<sup>1</sup> pour supporter les peines et sacrifices quotidiens.

### Jacinthe

Le 13 août, emprisonnés à Villa Nova de Ourem, les voici très tristes de manquer le céleste rendez-vous et, persuadés qu'ils vont mourir martyrs, ils s'offrent généreuse-

(1) – *Voulez-vous vous offrir à Dieu pour supporter toutes les souffrances qu'Il voudra vous envoyer [...] ? – Oui, nous le voulons.* (13 mai) Sœur Lucie: *Premier Mémoire.*

ment: « En levant les yeux et les mains au ciel, François fit son offrande: Ô mon Jésus! C'est par amour pour vous, pour la conversion des pécheurs... Jacinthe ajouta: C'est aussi pour le Saint-Père. [...] Les joues baignées de larmes, levant les mains et les yeux au ciel, elle dit: Ô mon Jésus! C'est par amour pour vous et pour la conversion des pécheurs, pour le Saint-Père et en réparation des péchés commis contre le Cœur Immaculé de Marie. »<sup>2</sup>

Dès lors, les petits confidents du ciel prirent l'habitude de mentionner: et pour le Saint-Père, dans l'acte d'offrande. La Vierge Marie agréa cet ajout, gratifiant Jacinthe de plusieurs visions particulières du souverain Pontife: « J'ai vu le Saint-Père dans une très grande maison, à genoux devant une table, la tête dans les mains et pleurant. Au-dehors, il y avait beaucoup de gens et les uns lui

(2) Ibid.



**Cathédrale de Strasbourg, façade,  
le martyre de saint Pierre**

*lançaient des pierres, d'autres le maudissaient et lui disaient beaucoup de vilaines paroles. Pauvre Saint-Père! Il nous faut beaucoup prier pour lui!»*

Et en une autre occasion, elle dit à Lucie: *«Ne vois-tu pas tant de routes, tant de chemins et de champs pleins de gens qui pleurent de faim et n'ont rien à manger? Et le Saint-Père dans une église, devant le Cœur Immaculé de Marie, en prière? Et tant de monde qui prie avec lui?»*

### **L'Évangile et les Actes**

Dès les commencements, l'Église n'a cessé de prier pour Pierre. Vers

l'an 42, Hérode *«fit mourir Jacques, frère de Jean; voyant que cela plaisait aux Juifs, il fit arrêter Pierre avec l'intention de le faire comparaitre devant le peuple [...], mais l'Église faisait sans interruption des prières à Dieu pour lui»* (Actes 12, 5). Et ainsi, au long des siècles, l'Église prie intensément pour son chef souvent en péril. Combien de témoignages nous en donnent l'histoire et la biographie des saints!

Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même donna l'exemple de cette prière pour son représentant et, en même temps, il prophétisa: *«Simon, Simon, voici que Satan vous a réclamés, pour vous cribler comme le froment; mais j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point; et toi, lorsque tu seras converti, affermis tes frères.»* (Luc 22, 31-34)

Remarquons:

- le pluriel: Satan vous a réclamés: ce sont Pierre et les Apôtres; ce sont tous les papes, à la suite de Pierre, et les fidèles unis à eux;
- et le singulier: J'ai prié pour toi, car il y a une unité morale dans la papauté à travers les âges: et, lorsque tu seras converti, affermis tes frères. Et rappelons-nous le grand pouvoir du Vicaire du Christ: lier et délier dans le ciel comme sur la terre. Quel mystère!



– enfin, la belle réponse de Pierre : « *Pierre lui dit : Seigneur, je suis prêt à aller, avec Vous, et en prison et à la mort.* » Plus que des pontifes défaillants, l'Église compte de nombreux papes martyrs ! Deo gratias !

Mais la persécution sera terrible à la fin des temps :

« *Il y aura alors une grande tribulation, telle qu'il n'y en a pas eu de pareille depuis le commencement du monde jusqu'à présent, et qu'il n'y en aura jamais. Et, si ces jours n'avaient été abrégés, nulle chair n'aurait été sauvée; mais, à cause des élus, ces jours seront abrégés.* » (Mt 24, 22)

« *Le Vicaire de mon Fils aura beaucoup à souffrir, parce que pour un temps l'Église sera livrée à de grandes persécutions, ce sera le temps des ténèbres. [...] Le Saint-Père souffrira beaucoup. Je serai avec lui jusqu'à la fin pour recevoir son sacrifice.* » (Notre-Dame à La Salette)

### **Le padre Pio de Pietrelcina**

Padre Pio<sup>3</sup> fut appelé à s'offrir à Dieu. Stigmatisé pendant cinquante ans, en proie à des maladies médicalement inexplicables, à de lourdes peines intérieures et des persécutions extérieures, il vécut, dans sa chair et dans son âme, la passion de l'Église.

(3) Francesco Forgione (1887-1968), en religion Padre Pio de Pietrelcina.

Il fut un modèle de dévotion pour son chef visible.

Le pape Benoît XV l'avait en grande estime, le considérant ouvertement comme étant « *un homme extraordinaire, un de ceux que Dieu envoie de temps en temps sur la terre pour convertir les hommes.* »

Avec l'avènement de Pie XI, prévenu contre le capucin par des envieux, les choses changèrent. Il fut plusieurs fois privé de ministère sacerdotal, frappé durant deux ans de suspens *a divinis*; on mit des micros dans son confessionnal et sa cellule; il fut calomnié...

Un fait miraculeux de bilocation dit assez la soumission de l'humble capucin vis-à-vis du Pasteur universel. La commission du Saint-Office s'étant réunie en présence du pape Pie XI, le cas de Padre Pio fut une nouvelle fois évoqué, certains cardinaux et le pape lui-même étant partisans d'une sanction grave. Alors, rapporte un témoin oculaire, « *on vit entrer un frère capucin, les mains croisées dans les manches de sa robe, marchant d'un pas claudicant, mais décidé. Il alla devant le pape, s'agenouilla aux pieds du Saint-Père, lui baisa les pieds et le supplia en ces termes : "Sainteté, pour le bien de l'Église, ne permettez pas cela." Il demanda à être béni, baisa de nouveau les pieds du Saint-Père, se releva avec assurance et se dirigea vers la sortie.* »



Les sanctions vinrent cependant, retardées simplement par ce fait étrange et pourtant plein de leçons. Le pape Pie XII protégea le capucin, autant qu'il le put – « *Qu'on laisse la paix au Padre Pio* », disait-il ; ou encore : « *Si vous avez besoin de quelque chose pour Padre Pio, venez me voir.* » – et lui envoyait fréquemment des intentions de prières.

Jean XXIII, empressé à la préparation du Concile, demeura indifférent. Paul VI fit taire les détracteurs du capucin et le dispensa de la réforme liturgique de 1965, mais il était aussi tout au Concile et à ses réformes.

Padre Pio a souffert du Concile : « *Terminez-le rapidement!* », disait-il aux prélats qui venaient le visiter ; et des projets de réforme de l'ordre capucin : « *Que faites-vous à Rome? Que voulez-vous changer? Est-ce les novices qui font une faveur à saint*

*François en entrant dans son institut? N'est-ce pas plutôt saint François qui leur accorde une grâce particulière?»* Providentiellement, Padre Pio mourut en 1968, avant la promulgation du *Novus Ordo Missae*.

### L'abbé Victor-Alain Berto

L'abbé Victor-Alain Berto était romain<sup>4</sup> d'esprit et de cœur. Il explique : « *Même à Rome il y a des libéraux, des gallicans, des progressistes, etc. Cela prouve qu'il ne suffit pas d'être corporellement à Rome. Il faut y être pieusement, je veux dire avec un amour profond, puissant, inépuisable, non seulement pour la personne du Pape régnant, mais pour le Siège apostolique, pour la souveraine Autorité de magistère et de juridiction dans l'Église.* »<sup>5</sup>

L'Épouse est attentive à la voix de son Époux, elle rejette tout enseignement qui ne vient pas de son Bien-Aimé. Car « *le Saint-Esprit n'a pas été promis aux successeurs de Pierre pour qu'ils fassent connaître, sous sa révélation, une nouvelle doctrine, mais pour qu'avec son assistance ils gardent saintement et exposent fidèlement la révélation transmise par les Apôtres.* »<sup>6</sup> Le

(4) « *Sicut Christiani, ita et Romani: Nous sommes chrétiens, nous sommes donc aussi romains.* » (saint Patrick)

(5) Victor-Alain Berto (1900-1968), *Pour la sainte Église Romaine*.

(6) Constitution dogmatique *Pastor æternus*, 18 juillet 1870.

disciple reçoit de l'Église Romaine ce «dépôt de la foi»<sup>7</sup>, harmonieusement développé dans l'enseignement des conciles et des papes, appuyé sur l'Écriture sainte et la doctrine des Pères et Docteurs approuvés.

Mais, dira-t-on, depuis le dernier Concile, les papes errent et persécutent les meilleurs de leurs fils: «*Des chrétiens sont divisés au sein d'une même famille à cause de la confusion qui a été instaurée, ils ne vont plus à la même messe, ils ne lisent plus les mêmes livres. Des prêtres ne savent plus que faire: ou bien ils obéissent aveuglément à ce que leurs supérieurs leur imposent et ils perdent en quelque sorte la foi de leur enfance et de leur jeunesse, ils renoncent aux promesses faites au moment de leur ordination; ou bien ils résistent, mais c'est avec l'impression de se séparer du pape, qui est notre père et le vicaire du Christ. Dans les deux cas, quel déchirement! Beaucoup de prêtres sont morts prématurément de douleur...*»<sup>8</sup>

Demandons à l'abbé Berto la solution de cette crucifiante question. À la suite d'une épreuve personnelle de la part de ses supérieurs, il vécut ce mystère de l'Église, et l'expose ainsi<sup>9</sup> en citant le Père Clérissac: «*On a dit*

*qu'il faut savoir souffrir non seulement pour l'Église, mais par l'Église. S'il y a quelque vérité dans cette parole, c'est que nous avons souvent besoin d'être fortement traités, d'être tenus parfois dans l'ombre et le silence, et cela peut-être pour n'avoir pas assez saintement profité des faveurs et des avances de l'Église en d'autres temps.*

«*En tout cas, le signe certain que nous gardons la plénitude de l'Esprit, c'est de ne jamais admettre que nous puissions souffrir par l'Église autrement que nous pouvons souffrir par Dieu.*»<sup>10</sup>

### Conclusion

Il n'a pas Dieu pour Père celui qui n'a pas Marie pour Mère<sup>11</sup>. Analogiquement, il n'a point l'Église pour Mère celui qui n'a pas le Pape pour Père. Adhérer à la foi de toujours et rejeter l'erreur est un acte d'obéissance surnaturelle à l'Église; garder, comme le fit Mgr Lefebvre, la révérence envers le Saint-Père et prier pour lui est un acte d'amour de l'Église. «*Honore ton Père et ta Mère et tu seras béni!*»

### SACERDOS

(10) Père Humbert Clérissac (1864-1914), *Le mystère de l'Église*.

(11) «*Tous les vrais enfants de Dieu ont Dieu pour Père et Marie pour Mère, et qui n'a pas Marie pour Mère n'a pas Dieu pour Père.*», saint Louis-Marie Grignion de Montfort, *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge*, § 30.

(7) Abbé Berto, *Ibid.*  
(8) Mgr Lefebvre: *sermon de jubilé sacerdotal*, 1979; *Lettre aux catholiques perplexes*.  
(9) Abbé Berto, *Notre-Dame de Joie*.



## NOUVELLES DE SUISSE ET D'AILLEURS

### CRAINTE DES ÉVÊQUES DE FRANCE

Les évêques de France craignent qu'une récente décision de la justice française assouplissant l'interdiction de la gestation pour autrui (GPA) ne mène à une légalisation de la pratique dans le pays.

La Cour de cassation française a jugé, le 5 juillet 2017, qu'un enfant né d'une mère porteuse à l'étranger pouvait être adopté par le mari de son père biologique, et donc se voir reconnaître légalement deux parents en France.

« *Le grand absent de cette décision de la Cour de cassation est tout de même l'intérêt de l'enfant* », a signifié au quotidien *La Croix* Mgr Olivier Ribadeau Dumas, porte-parole de la Conférence des évêques de France (CEF). Il



se demande ainsi où est l'intérêt de l'enfant, lorsque ce dernier est issu d'une grossesse faite pour l'abandonner. Le prélat rappelle que l'interdiction actuelle de la GPA est protectrice des droits de la femme et de ceux de l'enfant.

Il remarque que la décision de la Cour de cassation paraît incohérente avec l'avis du Comité consultatif national d'éthique (CCNE), qui vient de se prononcer fortement contre la GPA, soulignant qu'elle n'était pas éthique. Le porte-parole de la CEF estime qu'il faut réfléchir à ce qui est nécessaire et bon pour l'enfant. « *Il me semble qu'on ne peut pas considérer comme nuls les liens qu'un enfant a construits pendant neuf mois dans le sein de celle qui l'a porté. La grossesse n'est pas rien* ».

Pour le prélat, en réalité, les intérêts qui priment semblent plutôt être des intérêts financiers. Il dénonce ainsi un marché de la GPA « extrêmement lucratif », qui constitue un trafic d'êtres humains, comme ceux que le pape François ne cesse de dénoncer. Selon

Mgr Ribadeau Dumas, la décision que viennent de prendre les juges de cassation risque de favoriser la pratique de la GPA, et fragiliser son interdiction.

Raphaël Zbinden  
(*cath.ch* – 07/07/2017)

PAIN ET VIN EUCHARISTIQUES

La Congrégation pour le culte divin demande aux évêques de veiller au respect absolu des normes pour la production du pain et du vin eucharistiques, a annoncé le Saint-Siège le 8 juillet 2017. La lettre circulaire suggère également une autorité de contrôle dans chaque pays.

Signée du cardinal Robert Sarah, préfet de la Congrégation pour le culte divin, et de son secrétaire Mgr Arthur Roche, la lettre s'adresse aux évêques diocésains, « gardiens de la vie liturgique », pour leur demander de veiller à la qualité des hosties et du vin nécessaires à la célébration de la messe.

Le document intervient notamment pour soulever le problème de la vente en supermarché ou sur internet des espèces eucharistiques. Il s'agit donc pour le dicastère d'**éviter tout doute sur la validité** et de la garantir par des certificats appropriés.

Ainsi, poursuit la lettre, chaque évêque est tenu de rappeler aux prêtres, en particulier aux curés et aux recteurs, leur responsabilité. C'est-à-

dire celle de vérifier le respect absolu des normes de la part des producteurs de vin et de pain pour l'Eucharistie<sup>1</sup>.

Ces normes, publiées en 2004 dans l'instruction *Redemptionis Sacramentum*, précisent que le « Saint sacrifice eucharistique » doit être célébré avec du pain azyme, de pur froment, sans risque de corruption. Si **le pain sans gluten n'est pas autorisé**, les OGM le sont. En revanche, le pain peut être valide s'il n'est que partiellement privé de gluten.

Les hosties ne peuvent pas être fabriquées avec d'autres substances ou en ajoutant des fruits, du sucre ou du miel. Cela constitue un « grave abus ». Il en va de même pour le vin, qui doit être constitué de raisins purs et non corrompus, sans mélange de substances étrangères.

Enfin, la Congrégation pour le culte divin suggère que les conférences épiscopales puissent être l'autorité adéquate pour garantir l'authenticité de la matière eucharistique et un circuit de distribution et de vente convenables.

(*i.media* – 08/07/2017)

(1) Le canon 924 précise que « *Le très saint Sacrifice eucharistique doit être offert avec du pain et du vin auquel un peu d'eau doit être ajouté. Le pain doit être de pur froment et confectionné récemment en sorte qu'il n'y ait aucun risque de corruption. Le vin doit être du vin naturel de raisins et non corrompu.* »

## APPEL À UNE "VENDÉE INTÉRIEURE"

Le cardinal Sarah était en Vendée, à l'occasion des 700 ans du diocèse de Luçon. Son Éminence a profité de la circonstance pour visiter samedi le Puy-du-Fou avec Philippe de Villiers. Au cours de la messe qu'il a célébrée devant les bénévoles le 12 août 2017, le cardinal a donné une homélie vibrante de foi, dont nous reproduisons la conclusion :

« (...) Aujourd'hui encore, plus que jamais peut-être, les idéologues de la révolution veulent anéantir le lieu naturel du don de soi, de la générosité joyeuse et de l'amour. Je veux parler de la famille !

*L'idéologie du genre, le mépris de la fécondité et de la fidélité sont les nouveaux slogans de cette révolution. **Les familles sont devenues comme autant de Vendée à exterminer.** On planifie méthodiquement leur disparition, comme autrefois celle de la Vendée.*

*Ces nouveaux révolutionnaires s'inquiètent devant la générosité des familles nombreuses. Ils raillent les familles chrétiennes, car elles incarnent tout ce qu'ils haïssent. Ils sont prêts à lancer sur l'Afrique de nouvelles colonnes infernales pour faire pression sur les familles et imposer stérilisation, avortement et contraception. L'Afrique comme la Vendée résistera ! Partout, les familles chrétiennes doivent être les*

*joyeux fers de lance d'une révolte contre cette nouvelle dictature de l'égoïsme !*

*C'est désormais dans le cœur de chaque famille, de chaque chrétien, de tout homme de bonne volonté, que doit se lever une Vendée intérieure !*

*Tout chrétien est spirituellement un Vendéen !*

*Ne laissons pas étouffer en nous le don généreux et gratuit. Sachons comme les martyrs de Vendée puiser ce don à sa source : dans le Cœur de Jésus.*

*Prions pour qu'une puissante et joyeuse Vendée intérieure se lève dans l'Église et dans le Monde ! Amen ! »*

(<http://reinformation.tv> – 16/08/2017)

## UNE BÉNÉDICTION ?!

« Le pape François lui aussi vous envoie ses vœux, invoquant pour votre famille l'abondance des grâces divines, pour vivre constamment et fidèlement en tant que chrétiens comme de bons enfants de Dieu et de l'Église. » Suit la bénédiction apostolique.

Ce message de la Secrétairerie d'État, au nom du pape François, s'adresse à une « famille » qui est ouvertement un « couple homosexuel » avec des enfants adoptés.

Comme dans l'affaire de l'éditrice lesbienne militante de livres pour enfants faisant la promotion de l'idéologie du genre et de l'inversion sexuelle, le Vatican prétend que cette



lettre est une lettre type comme envoie la bureaucratie vaticane à tous ceux qui demandent une bénédiction du pape pour un motif ou pour un autre.

D’abord ce n’est pas vrai. Je suis bien certain que si je demandais une bénédiction au pape (abstraction faite de ce que j’écris sur mon blog) je n’aurais aucune réponse.

Mais surtout c’est nous prendre pour des imbéciles.

En l’occurrence, la lettre envoyée au pape commençait ainsi : « *Nous sommes un couple homosexuel.* » C’était annoncé d’emblée. C’était un « couple homosexuel » qui demandait une bénédiction au pape en tant que couple homosexuel, et qui a obtenu une bénédiction du pape en tant que couple homosexuel.

En outre il ne s’agit pas d’une paire d’invertis lambda. Et j’imagine qu’à la Secrétairerie d’État on sait utiliser Google. Lequel nous dit en exactement deux clics que le « professeur » Toni Reis qui demande cette bénédiction est le président d’un lobby de « conscientisation et émancipation homosexuelle », Grupo Dignidad. Qu’il est le fondateur et secrétaire général de l’Association nationale des Gays, lesbiennes et Transsexuels du Brésil. Qu’il enseigne la sexualité et la



dynamique de groupe, et que, par un jugement qui a fait date (et jurisprudence), il a obtenu en 2003 pour son « compagnon » anglais un permis de séjour permanent.

Il était donc évident qu’il demandait cette bénédiction pour voir s’il l’aurait, et si tel était le cas, d’en faire une vaste

publicité. Et, naturellement, Toni Reis l’a publiée, et a commenté que cela « *signifie un grand progrès dans une institution qui pendant l’Inquisition a brûlé les gays et nous envoie maintenant une lettre officielle pour féliciter notre famille. Je suis très heureux, maintenant je peux mourir en paix.* »

On pourra toujours faire valoir que François n’a pas eu connaissance de cet échange. Cela n’a aucune importance. Ce qui importe est que la Secrétairerie d’État, comme on l’a déjà vu avec l’immonde éditrice, applique la praxis du pape (qui ne touche pas à la doctrine, comme chacun sait). Praxis qui avait été illustrée de façon spectaculaire par le fait que François, à Washington, n’avait accepté qu’une seule audience : celle d’un professeur sodomite athée et de son giton du moment, et les images montraient qu’on s’était bien amusé...

Yves Daoudal (*yvesdaoudal.hautetfort.com* – 16/08/2017)



UNE PAGE D'HISTOIRE DE L'ÉGLISE

## LE PORTUGAL APRÈS FATIMA : UNE TRIPLE ET MIRACULEUSE RÉSURRECTION

*Invité au VII<sup>e</sup> Colloque marial de Lyon (3 décembre 2016), pour le centenaire des apparitions de Notre-Dame à Fatima, l'abbé Fabrice Delestre rappela la triple et miraculeuse résurrection du Portugal après les apparitions de la Reine du Ciel.*

En mai 1917, tout semblait perdu pour le Portugal, à tous les points de vue.<sup>1</sup> C'était sans compter avec la Providence du Bon Dieu qui, le 13 du même mois, envoya sa très Sainte Mère en plein cœur du pays, pour lui donner les moyens du salut !

### **Un miracle de conversion : résurrection morale et religieuse**

Le premier effet des apparitions de Fatima, et du grand miracle du soleil qui se produisit le 13 octobre 1917 devant au moins 70'000 personnes, fut une pluie de conversions individuelles et de retours à Dieu d'âmes et de familles entières. Seul le Bon Dieu sait le nombre de ces conversions, mais il est sûr qu'elles touchèrent la majeure partie du peuple portugais, à tel point que le cardinal Cerejeira pouvait déclarer à un journaliste fran-

(1) Cf. *Le Portugal à l'aube de l'année 1917*, paru dans *Le Rocher* n° 108.

çais, en 1942 : « *C'est à peine si, dans tout le pays, vous parviendriez à réunir une poignée d'ennemis de la religion.* »<sup>2</sup>

Cette conversion de masse entraîna une immense et impressionnante floraison de vocations sacerdotales et religieuses dans tout le Portugal, à partir de la décennie 1920. Voici quelques chiffres éloquentes :

- Dans le diocèse de Portalègre (Haut Alentejo, centre-est du pays) : 18 séminaristes en 1917, 120 en 1929, 201 en 1933.
- Dans le petit diocèse de Leiria où se trouve Fatima : séminaire fermé en 1920, 75 séminaristes en 1933 !
- Forte hausse du nombre de prêtres : de 1933 à 1964, les prêtres passent : de 2'618 à 3'188 dans la

(2) Cité par Frère François de Marie des Anges : *Fatima, joie intime, événement mondial*, CRC, Saint-Parres-lès-Vaudes, 2<sup>e</sup> édition, 1993, page 190.

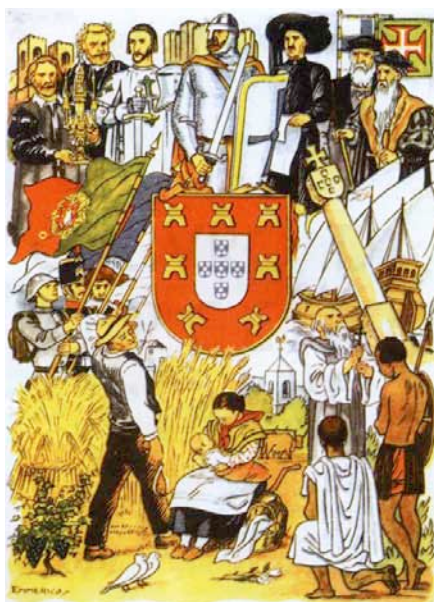


province de Braga (nord du pays) ; de 950 à 1'603 dans la province de Lisbonne ; de 180 à 277 dans la province d'Evora (sud du pays, région la moins peuplée et la plus déchristianisée).

- Les religieux, interdits légalement jusqu'en 1926, sont déjà 370 en 1934, et atteignent 1'321 profès en 1941, selon l'annuaire catholique. Le nombre de religieuses explose, atteignant 3'815 professes en 1941.<sup>3</sup>

Du fait de cette conversion du pays, les relations entre l'Église et l'État changèrent du tout au tout et devinrent même excellentes. Salazar, en ne revenant pas sur la séparation de l'Église et de l'État pour des raisons conjoncturelles et de prudence politique, négocia un nouveau concordat avec le Saint-Siège, qui fut signé le 7 mai 1940. Ce concordat garantissait l'indépendance à l'Église catholique et une liberté totale pour son apostolat qu'il facilitait même sur certains points : ainsi l'enseignement de la religion et de la morale catholiques, par des personnes approuvées par l'autorité ecclésiastique, était permis dans toutes les écoles, sauf aux enfants dont les parents en demandaient la dispense. De plus, l'État portugais

(3) Tous ces chiffres sont donnés par Frère Michel de la Sainte Trinité : *Toute la vérité sur Fatima*, tome II : *Le secret et l'Église*, pages 256-257.



reconnaissait les effets civils aux mariages célébrés suivant les lois canoniques, et le divorce était interdit pour ces mariages-là. Cette clause renforça bien sûr la stabilité de la famille, cellule de base de la société. Sous le gouvernement de Salazar, on nota une forte hausse des mariages canoniques : ils passèrent de 70,3% des mariages en 1930 à 90,8% en 1960 !<sup>4</sup>

Ce concordat était complété par un « Accord Missionnaire » qui concernait les territoires de l'immense Empire portugais. Dans ce texte magnifique, tout était en faveur du développement maximum des missions catholiques : subventions aux missions, concessions de terrains,  
(4) *Loc. cit.*, page 266.

prise en charge des frais de voyage du personnel missionnaire, etc... Cet accord fit fleurir les missions dans tout l'Empire : par exemple, en Angola, il y avait 24 missions en 1910, 93 en 1950 et plus de 200 en 1960 ! Le tiers de la population était alors convertie au catholicisme.<sup>5</sup>

### **Résurrection politique : la restauration de l'État**

La transformation morale et religieuse du peuple portugais rendit possible, le 28 mai 1926, à partir de Braga et du nord du pays, le coup d'État sauveur de l'armée qui s'effectua sans aucune effusion de sang, toute la population se ralliant à elle en trois jours, au fur et à mesure de sa marche sur Lisbonne.

Les catholiques attribuèrent ce premier miracle à une protection spéciale de la Vierge du Sameiro, puisqu'à Braga, la « petite Rome portugaise », le soulèvement commença à la minute même où une immense procession en l'honneur de Notre-Dame, rassemblant 200'000 fidèles, commençait à s'ébranler vers le Sameiro, le grand sanctuaire en l'honneur de l'Immaculée Conception qui surplombe la ville, dans le cadre d'un Congrès marial triomphal auquel assistait tout l'épiscopat du pays.

(5) Chiffres donnés par Frère François de Marie des Anges, *op. cit.*, tome IV : Jean-Paul I<sup>er</sup>, *le Pape du secret*, p. 189.

Ce coup d'État pacifique permit la restauration de l'État portugais et de l'autorité de l'État, surtout grâce à une nouvelle constitution promulguée en 1933.

C'est dans un esprit alliant un sage nationalisme, un profond réalisme et le souci de favoriser l'unité de toute la Nation que Salazar rédigea cette nouvelle constitution qui est à la base de ce que l'on a appelé l'État Nouveau. Cette Constitution contre-révolutionnaire, anti-parlementaire et corporative, fut présentée aux électeurs portugais<sup>6</sup> le 19 mars 1933, et fut adoptée à la quasi-unanimité des votants : sur 1'214'159 inscrits, il y eut 719'364 oui (59,25% des inscrits) et seulement 5'955 non (0,49%). Les abstentions furent assez nombreuses, mais les opposants résolus à cette constitution n'étaient qu'une poignée. Cette constitution entra immédiatement en vigueur et Salazar, qui avait été nommé président du Ministère en 1932, prit le titre de président du Conseil le 5 juillet 1933 ; il le resta jusqu'en septembre 1968 !

### **La Constitution définissait les trois pouvoirs.**

**Le pouvoir exécutif** appartenait au chef de l'État et au gouvernement. Le chef de l'État était le président

(6) Hommes et femmes majeurs sachant lire et écrire et payant une certaine somme d'impôts.

de la République, élu pour sept ans au suffrage direct par les électeurs. Il devait désigner le président du Conseil et, sur proposition de ce dernier, les ministres du gouvernement ; il pouvait aussi les révoquer. Il dirigeait la politique extérieure et négociait les traités de paix ou d'alliance. Il promulguait les lois et décrets qui devaient cependant, sous peine de nullité, être contresignés par le président du Conseil et le ou les ministres compétents ; cette clause mettait obstacle au pouvoir personnel. Le président du Conseil n'était responsable de la politique générale du gouvernement que devant le chef de l'État, et non devant l'Assemblée nationale.

**Le pouvoir législatif** était exercé par deux chambres :

1° L'Assemblée nationale qui comprenait 120 députés élus au suffrage direct pour 4 ans. Le rôle de cette Assemblée était surtout d'édicter, interpréter ou abroger les lois, d'autoriser impôts et emprunts, d'approuver les traités internationaux. Le gouvernement n'était pas responsable devant elle. La constitution interdisait les partis politiques organisés car fauteurs de division de la Nation. Aussi les élections consistaient-elles à élire des listes de candidats présentés par l'Union Nationale,



*António de  
Oliveira Salazar  
(1889-1970)*

organisation fondée en 1933 et destinée à rassembler tous les Portugais disposés à laisser de côté leurs divergences politiques d'origine pour appuyer l'action réformatrice de Salazar et travailler ainsi à la grandeur de leur Nation. Il arrivait que, contre ces listes, se présentent des listes d'opposants.

2° La chambre corporative était composée de représentants des autorités locales et des intérêts sociaux, ces derniers considérés dans les branches d'ordre administratif, moral, intellectuel et économique. Le nombre de ses membres, appelés "procureurs", pouvait varier. Ils étaient désignés en partie par les syndicats industriels et agricoles, les

chambres de commerce, les Universités, etc..., et en partie par le chef de l'État. Cette chambre était le véritable conseiller technique du gouvernement ; ses séances n'étaient pas publiques.

Enfin, la constitution définissait les tribunaux de première et seconde instance qui exerçaient **le pouvoir judiciaire**.

Louis Mégevand fait bien ressortir les points fondamentaux de cette Constitution :

*« L'humain et le social conditionnent les exigences de l'État. La politique se trouve subordonnée à des valeurs supérieures. Elle demeure liée à la morale : dans l'article 4, l'État portugais reconnaît comme limites à sa souveraineté la morale et le droit.*

*L'individu a été considéré, non pas comme un être isolé, mais en tant que membre-né de la société, partie intégrante de ces premières cellules sociales que sont la famille et les autres groupes naturels. L'article 12 précise : "L'État assure la constitution et la défense de la famille, en tant que source de conservation et de développement de la race, comme base première de l'éducation, de la discipline, de l'harmonie sociale, et comme fondement de l'ordre politique".*

*La constitution s'efforce de concilier deux choses si difficilement conciliables : la liberté (...) et l'autorité indispen-*

*sable au maintien de l'ordre dans un pays...*

*Elle garantit enfin la liberté et l'inviolabilité des croyances et pratiques religieuses. »*<sup>7</sup>

### **Résurrection financière et économique**

Lorsque les généraux arrivèrent au pouvoir en mai 1926, ils trouvèrent les finances dans un état catastrophique. Ils pensèrent donc au docteur Salazar comme ministre des finances, et l'envoyèrent chercher le 4 juin 1926. Salazar était alors à Vimieiro au chevet de sa mère malade (elle mourra le 17 novembre 1926). Il se rendit à Lisbonne et demanda quelques jours pour examiner la situation.

Au bout de deux semaines, il formula ses conditions d'acceptation du Ministère des Finances : il aura le droit de fixer le budget maximum de chaque ministère, le droit de veto sur toute augmentation des dépenses, le droit d'examiner au préalable toutes les initiatives ayant des répercussions sur le budget, enfin le droit de collaborer avec les autres ministres pour établir les lois et décrets relatifs à la réduction des dépenses et à la répartition des recettes. Le gouvernement stupéfait jugea ces conditions exorbitantes et ne les lui accorda pas, si bien

(7) Louis Mégevand, *Le vrai Salazar*, Nouvelles Éditions Latines, Paris, 1958, pages 89 à 91.

que Salazar partit pour Coïmbra le soir même ! Et la situation financière du Portugal continua de s'aggraver.

Le 25 mars 1928, le général Oscar Carmona fut élu chef de l'État par les suffrages populaires. Fort désormais d'une incontestable légitimité pour faire accepter les décisions difficiles, il ne tarda pas à acquiescer à la proposition du Président du Conseil, le général Vicente de Freitas, de rappeler le Docteur Salazar pour le Ministère des Finances, en souscrivant par avance à ses conditions.

Dès son installation, Salazar, très lucide sur l'immense travail à effectuer, se mit résolument à l'œuvre, avec pour premier but de rééquilibrer en un an (à la grande surprise du président Carmona) le budget qui était dans une situation calamiteuse : depuis une vingtaine d'années, il était déficitaire et l'exercice 1927-1928 se soldait par un déficit de 338 millions d'escudos. La dette publique, de 692 millions d'escudos en 1910, atteignait la somme énorme de 7 milliards 449 millions ! Bref, le pays était au bord de la faillite, et il ne pouvait en être sauvé que par des mesures héroïques et une volonté de fer s'attaquant sans pitié au désordre. C'est ce que fit Salazar qui parla peu mais agit beaucoup ; et il atteignit son but : dès la fin de 1928, le budget présentait un solde positif, et celui de 1928-1929 fut excédentaire de plusieurs



**Oscar Carmona (1869-1951)**

millions d'escudos. Depuis lors, tous les budgets du Portugal, sous le gouvernement de Salazar, furent excédentaires, l'escudo devint l'une des devises les plus solides et les plus recherchées, et la réserve d'or, presque épuisée en 1928, représentait plus de la moitié du montant des billets en circulation en 1958.

Cependant, cette restauration des finances de l'État, qui nécessita la levée de lourds impôts, au moins dans un premier temps, ne fut rendue possible que par les événements surnaturels de Fatima. Comme l'écrit F. Carret Petit, « *si, sans violence, Salazar put accéder au pouvoir, s'y maintenir, faire accepter par la nation sa politique d' "austère sacrifice", c'est que les âmes étaient changées dans leur menta-*

lité, dans leurs sentiments, dans leur conduite. Les événements de Fatima avaient transformé, au point de vue religieux et moral, le peuple portugais, et en raison de cela, la solution des questions politiques, sociales, économiques proposée par le gouvernement fut facilement acceptée par la nation. »<sup>8</sup>

### Conclusion

C'est vraiment Notre-Dame du Rosaire qui, en apparaissant en plein cœur du Portugal à Fatima en 1917, a sauvé cette nation de l'abîme où elle était en train de se précipiter. Cette réalité historique est absolument incontestable, à moins de tordre totalement les faits ou d'étudier toute cette histoire avec un esprit rempli de préjugés ou de mauvaise foi. Et Notre-Dame n'a pas seulement sauvé le Portugal, elle l'a aussi protégé continuellement après 1917, ce que les évêques portugais reconnaissent publiquement dans leur lettre pastorale collective du 11 février 1942, publiée en prévision des « noces d'argent » de Fatima :

*« Par un vrai miracle d'amour, la Mère de Dieu tient notre patrie préservée et indemne comme un fragile vaisseau miraculeusement sauf, au milieu des tempêtes et des périls apparemment insurmontables. Aujourd'hui encore,*

(8) F. Carret-Petit : *Le Lourdes portugais : Notre Dame du Rosaire de Fatima*, en note des pages 142 et 143.

*nous venons vous rappeler cette dette de reconnaissance envers notre glorieuse patronne, car la paix dont nous jouissons – vrai miracle qui étonne le monde – nous est un témoignage et un gage de son haut patronage.*

*Certes, il serait injuste de méconnaître l'action vigilante et patriotique de nos gouvernants... Mais il n'y aurait pas un seul Portugais de bonne foi qui ne reconnaisse dans notre situation privilégiée un reflet de cette lumière que la très sainte Vierge est venue répandre à Fatima... Il suffit de contempler ce qu'il y a d'extraordinaire en tout cela, pour sentir et reconnaître qu'un pouvoir plus haut se lève et qu'un Cœur tendre et miséricordieux veille amoureusement sur le Portugal. »<sup>9</sup>*

Quelques mois plus tard, le pape Pie XII lui-même reconnaissait la puissante protection de la Sainte Vierge sur le Portugal, dans son superbe radio-message du 31 octobre 1942 adressé au peuple portugais à l'occasion de la clôture de l'année jubilaire de Fatima :

*« Vous avez une grande dette envers la Vierge, Souveraine et Patronne de votre patrie. En une heure tragique de ténèbres et de discordes, la nef portugaise, ayant perdu la route de ses plus glorieuses traditions, égarée par la tourmente anti-chrétienne et*

(9) Cité par Frère Michel de la Sainte Trinité, *op. cit.*, tome II : *Le secret et l'Église*, pages 274 et 275.



**Le général Oscar Carmona et António de Oliveira Salazar vers 1940**

*anti-nationale, paraissait courir vers un naufrage certain, inconsciente des périls présents et plus encore des périls futurs... Le ciel miséricordieux prévint ces derniers en intervenant avec bonté. Dans les ténèbres brilla la lumière, du chaos surgit l'ordre, la tempête s'apaisa, et le Portugal put trouver et renouer le fil perdu de ses plus belles traditions de "nation très chrétienne" pour continuer sa route glorieuse de peuple croisé et missionnaire. Honneur aux vaillants qui furent les instruments de la Providence pour une si grande entreprise ; mais d'abord gloire et actions de grâces à la Vierge Mère, Souveraine et Reine de sa "Terre de Sainte Marie" qu'elle a sauvée mille fois, que toujours elle secourut dans les heures tragiques... Une atmosphère de miracle baigne*

*le Portugal, multipliant les prodiges physiques et de plus nombreux prodiges de grâce et de conversion qui fleurissent dans ce printemps de vie catholique. Aujourd'hui avec plus de raison, Nous devons avouer que la Mère de Dieu vous a comblés de bienfaits vraiment extraordinaires. »<sup>10</sup>*

Pour finir sur une note de vive espérance et de pleine confiance en la puissance d'intercession de la Reine du Ciel, citons ce qu'écrivait le cardinal Cerejeira en 1942, dans la préface du livre « Jacinta » publié cette année-là :

*« Fatima parle non seulement au Portugal, mais au monde entier. Nous croyons que les apparitions de Fatima ouvrent une ère nouvelle : celle du Cœur Immaculé de Marie.*

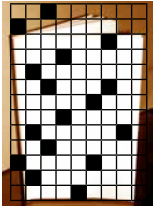
*Ce qui s'est passé au Portugal proclame le miracle. Et c'est l'annonce de ce que le Cœur Immaculé de Marie prépare pour le monde. »<sup>11</sup>*

#### ABBÉ FABRICE DELESTRE

*(Deuxième partie d'une conférence à paraître dans les Actes du VII<sup>e</sup> Colloque marial à Lyon, 3 décembre 2016, Centenaire des apparitions de Notre Dame à Fatima Colloque marial. Renseignements : Prieuré Saint Irénée / 23, quai Perrache / F-69002 Lyon)*

(10) Cité par F. Carret-Petit, *op. cit.*, pages 144 et 145.

(11) Cardinal Cerejeira : *Obras Pastorais [Œuvres Pastorales]*, tome II, page 333.



## DÉCOUVREZ UN AUTEUR, UN LIVRE

### TÉLÉGRILLES N° 105

Remplissez la grille alphabétique ci-contre avec les mots répondant aux définitions. Répartissez toutes les lettres dans la grille carrée ci-dessous, chacune selon son numéro. ① La grille carrée vous donnera une citation extraite d'un livre et ② la première colonne verticale de la grille alphabétique vous donnera le prénom et le nom de l'auteur, ainsi que le titre de l'ouvrage en question. Votre réponse doit comporter les éléments ① et ② !

E 1	O 2	T 3	A 4	J 5		G 6	Y 7	L 8		C 9	I 10	R 11	E 12	H 13
S 14		F 15	Q 16		X 17	J 18	P 19	O 20		B 21	N 22	D 23	T 24	L 25
H 26	C 27	Q 28		R 29	J 30		M 31	F 32	E 33	V 34		I 35	A 36	S 37
W 38	G 39	P 40		X 41	D 42	B 43	T 44	H 45	L 46		N 47	M 48	R 49	W 50
	J 51	Q 52		V 53	U 54	G 55	Y 56	N 57	F 58	A 59		R 60	D 61	W 62
O 63		V 64	M 65	B 66	N 67	I 68		G 69	X 70	U 71		S 72	H 73	A 74
C 75	Q 76	P 77	E 78	L 79	J 80		T 81	D 82		O 83	B 84	P 85	F 86	H 87
	I 88	C 89	V 90	R 91	E 92	A 93	F 94	M 95	P 96		G 97	S 98	I 99	T 100
	W 101		F 102	Q 103	R 104	L 105	D 106		J 107	O 108	E 109	V 110		S 111
	T 112	M 113	Y 114	A 115	C 116	N 117		P 118	I 119	B 120		W 121	M 122	U 123
	L 124	Y 125		V 126		D 127	R 128		G 129	A 130	C 131	O 132	H 133	N 134
F 135		B 136	S 137	I 138	Y 139		Q 140	U 141	J 142		C 143	O 144	S 145	G 146
P 147		T 148	H 149		R 150	N 151	A 152	F 153		W 154	Q 155	L 156	M 157	V 158
E 159		V 160	I 161		D 162	O 163		P 164	B 165	N 166	Y 167		Q 168	J 169
T 170	E 171	H 172		C 173	S 174	W 175		L 176	G 177	B 178	M 179			





A	74	130	93	115	36	152	4	59
B	165	84	21	120	136	66	178	43
C	9	75	143	89	116	173	131	27
D	127	23	106	61	162	82	42	
E	33	12	159	1	109	78	92	171
F	153	32	58	86	102	15	135	94
G	6	39	129	55	146	69	177	97
H	133	26	87	45	172	13	73	149
I	99	35	10	68	119	138	161	88
J	107	18	142	51	169	5	30	80
K								
L	156	25	8	46	105	176	79	124
M	48	157	31	95	65	179	113	122
N	117	166	57	22	67	151	134	47
O	20	2	132	108	144	63	83	163
P	40	147	96	164	77	85	118	19
Q	168	16	103	52	140	155	76	28
R	91	128	49	11	29	104	60	150
S	174	37	98	111	72	137	145	14
T	44	112	24	148	3	170	100	81
U	54	141	71	123				
V	160	126	53	158	90	64	34	110
W	121	154	175	38	101	62	50	
X	70	41	17					
Y	125	56	114	167	7	139		
Z								

- A Manifeste son mécontentement
- B Relatif à un complexe (amoureux) d'adolescent
- C Mer qui forme le golfe de Botnie
- D Rivière de France ou le 91
- E Ont l'audace
- F Tel le Dragon sous les pieds de saint Michel
- G Hybride d'une plante aromatique méditerranéenne
- H Style musical classique gai et léger
- I Piège botanique
- J Disposes de biens
- K —
- L Qui n'aime pas les hommes
- M Donna son accord
- N Qui a le visage rond
- O Fabricant de dentelle
- P C'est le loup chez le renard
- Q Rendons la pareille
- R Supprimons
- S Ordre d'amphibiens
- T Compressasse
- U Physicien qui découvrit les rayons cosmiques
- V Courbés de dehors en dedans
- W Nom de plusieurs chefs gaulois
- X Fut l'objet d'un droit d'aînesse
- Y Séparations stylistiques dans l'écriture
- Z —

**SOLUTION DE LA PRÉCÉDENTE TÉLÉGRILLE :**

*« Nicolas leva la tête et regarda le prêtre : (...) (N'est-il pas écrit qu'on doit obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes ?) Quant au lien du mariage, je ne le romps pas, si je vis dans l'amour de Dieu, si je garde la fidélité jurée à mon épouse et observe, avec son consentement, la continence jusqu'à la mort. » Maria D(utli-Rutishauser), "Le Protecteur de la Patrie".*

✉ Envoyez-nous vos réponses jusqu'au 10 novembre 2017



## LES EXERCICES SPIRITUELS EN SUISSE ROMANDE

*Sauf mention contraire toutes les retraites ont pour prédicateurs les abbés Philippe Lovey et Bernard Carron.*

### **Retraites de Saint Ignace pour Messieurs et Jeunes gens :**

- du mardi 26 au dimanche 31 décembre 2017
- du lundi 8 au samedi 13 janvier 2018
- du lundi 20 au samedi 25 août 2018
- du mercredi 26 au lundi 31 décembre 2018

### **Retraites de Saint Ignace pour Dames et Jeunes filles :**

- du lundi 6 au samedi 11 novembre 2017
- du lundi 19 au samedi 24 février 2018
- du lundi 4 au samedi 9 juin 2018
- du lundi 5 au samedi 10 novembre 2018

### **Retraites pour foyers chrétiens (couples) :**

- du lundi 4 au jeudi 7 décembre 2017
- du lundi 16 au jeudi 21 mai 2018
- du lundi 3 au jeudi 6 décembre 2018

### **Retraite mariale montfortaine (mixte) :**

- du lundi 23 au samedi 28 juillet 2018  
*prédicateurs : abbés Claude Pellouchoud et Jean-François Mouroux*

### **Retraite de vie chrétienne (mixte) :**

- du lundi 6 au samedi 11 août 2018

### **Retraite pour le Tiers-Ordre (mixte) :**

- du 24 au 29 septembre 2018 / *prédicateur : abbé Gérard Herrbach*

Renseignements et inscriptions :

Maison « Domus Dei » / Route de la Vudalla 30 / 1667 Enney  
tél. 026 921 11 38 / courriel : domusdei@fssp.ch



## La Fraternité sacerdotale Saint-Pie X en Suisse

<b>MENZINGEN ZG</b> 6313	Maison générale Priorat Mariä Verkündigung Schwandegg	MGR BERNARD FELLAY, SUPÉRIEUR GÉNÉRAL P. NIKLAUS PFLUGER - P. ALAIN-MARC NÉLY P. CHRISTIAN THOUVENOT, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL P. PABLO SUÁREZ, ÉCONOME GÉNÉRAL P. ARNAUD ROSTAND - P. PABLO BILONI P. FRANK RICCOMINI - P. RAPHAËL GRANGES
<b>RICKENBACH SO</b> 4613	Maison du district Priorat St. Niklaus von Flüe Solothurnerstrasse 11	P. PASCAL SCHREIBER, SUPÉRIEUR DE DISTRICT P. DAVID KÖCHLI, ÉCONOME DE DISTRICT P. GEORG PFLUGER - P. LUDGER GRÜN - P. MARKUS HEGGENBERGER - P. THIBAUD FAVRE P. ALEXANDRE MARET
<b>ÉCÔNE VS</b> 1908	Séminaire International Saint-Pie X Ch. du Séminaire 5 / Écône <b>027 / 305 10 80</b>	ABBÉ BENOÎT DE JORNA, DIRECTEUR ABBÉ ARNAUD SÉLÉGNY - ABBÉ CLAUDE BOIVIN ABBÉ JEAN-MICHEL GLEIZE - ABBÉ VINCENT D'ANDRÉ - ABBÉ BERNARD DE LACOSTE
<b>ENNEY FR</b> 1667	Maison « Domus Dei » Rte de la Vudalla 30 <b>026 / 921 11 38</b>	ABBÉ PHILIPPE LOVEY, PRIEUR, ASSISTANT DE DISTRICT - ABBÉ BERNARD CARRON ABBÉ HEINRICH MÖRGELI
<b>LUZERN LU</b> 6014	Priorat St. Josef Luzernerstrasse 90 <b>041 / 252 08 35</b>	P. THOMAS SUTER, PRIEUR P. STEFAN BIEDERMANN P. VOLKER SCHULTZE
<b>OBERRIET SG</b> 9463	Priorat St. Karl Borromäus Staatsstrasse 87 <b>071 / 761 27 26</b>	P. MATTHIAS GRÜN, PRIEUR P. OTTO HUWILER
<b>ONEX GE</b> 1213	Prieuré St-François de Sales Ch. de la Genévière 10 <b>022 / 792 23 19</b> (prieuré) ou <b>022 / 793 42 11</b> (école)	MGR ALFONSO DE GALARRETA, RÉSIDENT ABBÉ JEAN-FRANÇOIS MOUROUX, PRIEUR ABBÉ GÉRARD HERRBACH ABBÉ LAURENT BISELX - ABBÉ JEAN DE LOÏE
<b>RIDDÉS VS</b> 1908	Chapelle des saints Cœurs de Jésus et de Marie Route du Raffort 16 <b>027 / 306 46 66</b>	ABBÉ PIERRE EPINEY, CURÉ ABBÉ STÉPHANE GRENON  OU <b>076 / 326 16 07</b>
<b>SALVAN VS</b> 1922	Noviciat Ste-Thérèse de l'E.-J. La Combe 22 <b>027 / 761 21 28</b> (Sœurs)	ABBÉ CLAUDE PELLOUCHOUD  <b>027 / 761 21 40</b> (AUMÔNERIE)
<b>SIERRE VS</b> 3960	Prieuré du Sacré-Cœur Route des Lacs 25 <b>027 / 455 53 22</b>	ABBÉ YANN VONLANTHEN, PRIEUR ABBÉ PIERRE-MARIE MARET ABBÉ THIBAUT DE MAILLARD
<b>VOUVRY VS</b> 1896	Prieuré St-Antoine Avenue du Valais 14 <b>024 / 481 66 10</b>	ABBÉ ANDRÉ MARET, PRIEUR ABBÉ HERVÉ GRESLAND
<b>WANGS SG</b> 7323	Institut Sancta Maria Vorderbergstrasse 2 <b>081 / 720 47 50</b>	P. PIRMIN SUTER, RECTEUR P. GEORG KOPF - P. LEONHARD AMSELGRUBER P. JEAN-JACQUES UDRESSY - P. SEVERIN ZAHNER
<b>WIL SG</b> 9500	Priorat der Heiligen Familie St. Gallerstrasse 65 <b>071 / 913 27 30</b>	P. STEFAN PFLUGER, PRIEUR, ASSISTANT DE DISTRICT - P. MARKUS BAYER, RECTEUR P. MARKUS KRETZ

# HORAIRE DES MESSES POUR LA SUISSE OCCIDENTALE

(adresses des prieurés à l'intérieur du bulletin)

Lieu	Adresse	Dimanche / semaine
École Saint-François de Sales <b>1213 ONEX GE</b>	Rue Gaudy-le-Fort 23	— / 7h15 (lu-sa), période scolaire : 11h10 (je-ve)
Oratoire Saint-Joseph <b>1227 CAROUGE GE</b>	Avenue C <sup>d</sup> Mermillod 9	08h30, 10h00, 18h30 / 18h30 (lu-ve), 8h30 (sa)
Chapelle N.-D. de Lourdes <b>39220 LES ROUSSES (FRANCE)</b>	2770, route du Lac Le Vivier	10h00 / 18h30 (sa)
Église du Saint-Esprit <b>2800 DELÉMONT JU</b>	Rue de la Prévôté 1	9h15 / 18h30 (me, ve), 9h15 (1 <sup>er</sup> sa)
Chapelle de la Présentation de Marie – <b>1006 LAUSANNE VD</b>	Chemin de Montolivet 19	10h00 / 18h30 (me, ve), 18h00 (sa) (juil./août : pas de messe les ve et sa)
Carmel Marie Reine des Anges <b>1071 CHEXBRES VD</b>	Chemin des Curnilles 30	7h45 / 8h00
Église N.-D. de Lépante <b>1820 MONTREUX VD</b>	Rue de la Gare 24	10h15 / 18h30 (ma, je, 1 <sup>er</sup> ve, 1 <sup>er</sup> sa)
Maison de retraites <i>Domus Dei</i> <b>1667 ENNEY FR</b>	Rte de la Vudalla 30	9h30 / 7h15 (1 <sup>er</sup> je 19h30, 1 <sup>er</sup> ve 18h30, 1 <sup>er</sup> sa 18h00)
N.-D. Gardienne de la Foi <b>1763 GRANGES-PACCOT FR</b>	Route du Coteau 6	9h30 / 18h30 (ma, ve, 13), 18h00 (1 <sup>er</sup> sa)
Chapelle Saint-Antoine <b>1870 MONTHÉY VS</b>	Avenue du Simplon 100 E	9h30 et 18h30 / 8h00 (lu, me, sa), 18h30 (ma, je, ve)
Noviciat Sainte-Thérèse de l'E.-J. <b>1922 SALVAN VS</b>	La Combe 22	10h00 / 7h15
Chapelle N.-D. des Roses <b>1920 MARTIGNY VS</b>	Avenue du Léman 33	— / 17h00 (ma, ve)
Église du Cœur Immaculé <b>1908 ÉCÔNE/RIDDES VS</b>	Séminaire Saint-Pie X Ch. du Séminaire 5	7h15, 8h30*, 10h00 / 6h00*, 7h15 (6h50 fêtes*), 17h30* (* – sauf vac.)
Chapelle des Saints Cœurs de Jésus et de Marie - <b>1908 RIDDES VS</b>	Route du Raffort 16	7h45, 9h30, 18h00 / 18h00
Église de la Sainte-Famille <b>1950 SION VS</b>	Rue de la Bourgeoisie 9	9h30, 18h00 / 18h00 (lu-me, ve), 7h45 (je, sa)
Prieuré du Sacré-Cœur <b>3960 SIERRE VS</b>	Route des Lacs 25	8h00 / 18h30 (je, 1 <sup>er</sup> ve, 1 <sup>er</sup> sa), 6h45 (lu-me, ve, sa)

Ce bulletin est diffusé gratuitement auprès de nos fidèles de Suisse romande, qui pourront soit le prendre dans nos chapelles, soit le recevoir par courrier. À cet effet, veuillez bien transmettre vos coordonnées postales à l'adresse reprise en page 2 du bulletin. – Ceux qui désirent aider le district de Suisse peuvent le faire au moyen du bulletin de versement joint.